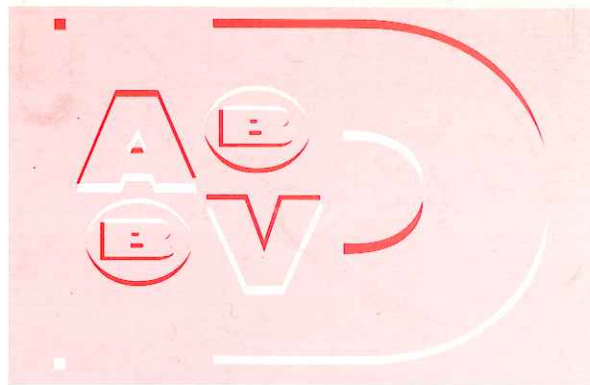


Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie



ASSOCIATION
BELGE DE
DOCUMENTATION

BELGISCHE
VERENIGING VOOR
DOCUMENTATIE

BD
1978

"CECI TUERA CELA !"
ESSAI CRITIQUE SUR LA MUTATION
DES MÉDIATIONS DU SAVOIR

SÉRAPHIN ALAVA

**GLASNOST ET PERESTROIKA DANS LES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE RUSSIE**

ALEXANDRA BRADFER

No/r 1 - 1997
Edité en février 97

ISSN 0007-9804

Editeur responsable *Verantwoordelijk uitgever*
GUY DELCOL
Rue Crocq, 94 - 1200 Bruxelles

DÉPOSÉ A : 1160 BRUXELLES 16
TRIMESTRIEL - DRIEMAANDELIJKS



COMITÉ DES PUBLICATIONS
COMITE PUBLICATIES

Christian BEGAUX

Marie-Paule DECLERCQ

Magda HELLINCKX

Jean-Louis JANSSENS

Miguel LAMBOTTE

Bernard LOMBARD

Evelyne LUCTKENS

Anne SPOIDEN

Paul THIRION

Marc VANDEUR

Luc VAN SIMAEYS

SECRÉTAIRE
SECRETARIS

Jacques HENRARD

REDACTEUR EN CHEF
HOOFDREDACTEUR

Guy DELCOL

Cahiers de la documentation

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

De auteurs alleen zijn verantwoordelijk voor hun bijdrage.

Bladen voor de documentatie

Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie

Service de la revue :

Adhérents : 1000 FB par an
Non-résidents : 1500 FB par an

Payable au compte
CCP 000-0199748-25 de
l'Association Belge de Documentation
à Bruxelles

Rédaction & échanges

Pour tout exemplaire, s'adresser à :
Cahiers de la Documentation
ABD - Chée de Wavre, 1683
1160 Bruxelles

Publicité

Renseignements :
Tél. 02 / 672 97 48

Tijdschriftdienst :

Aangesloten : 1000 BF per jaar
Niet-resident : 1500 BF per jaar

Verekening door
PCR 000-0199748-25 van de
Belgische Vereniging voor de Documentatie
te Brussel

Redactie en Uitwisseling

Voor alle bijkomende exemplaar,
zich richten tot :
Bladen voor Documentatie
BVD - Waversesteenweg, 1683
1160 Brussel

Publiciteit

Inlichtingen :
Tel. 02 / 672 97 48

SOMMAIRE

51ème année - 1997 - n° 1

INHOUDSTAFEL

51ste jaar - 1997 - nr 1

- « CECI TUERA CELA ! » 4 - 15
Essai critique sur la mutation des médiations du savoir

Séraphin ALAVA

- GLASNOST ET PERESTROIKA DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE RUSSIE 16 - 29

Alexandra BRADFER

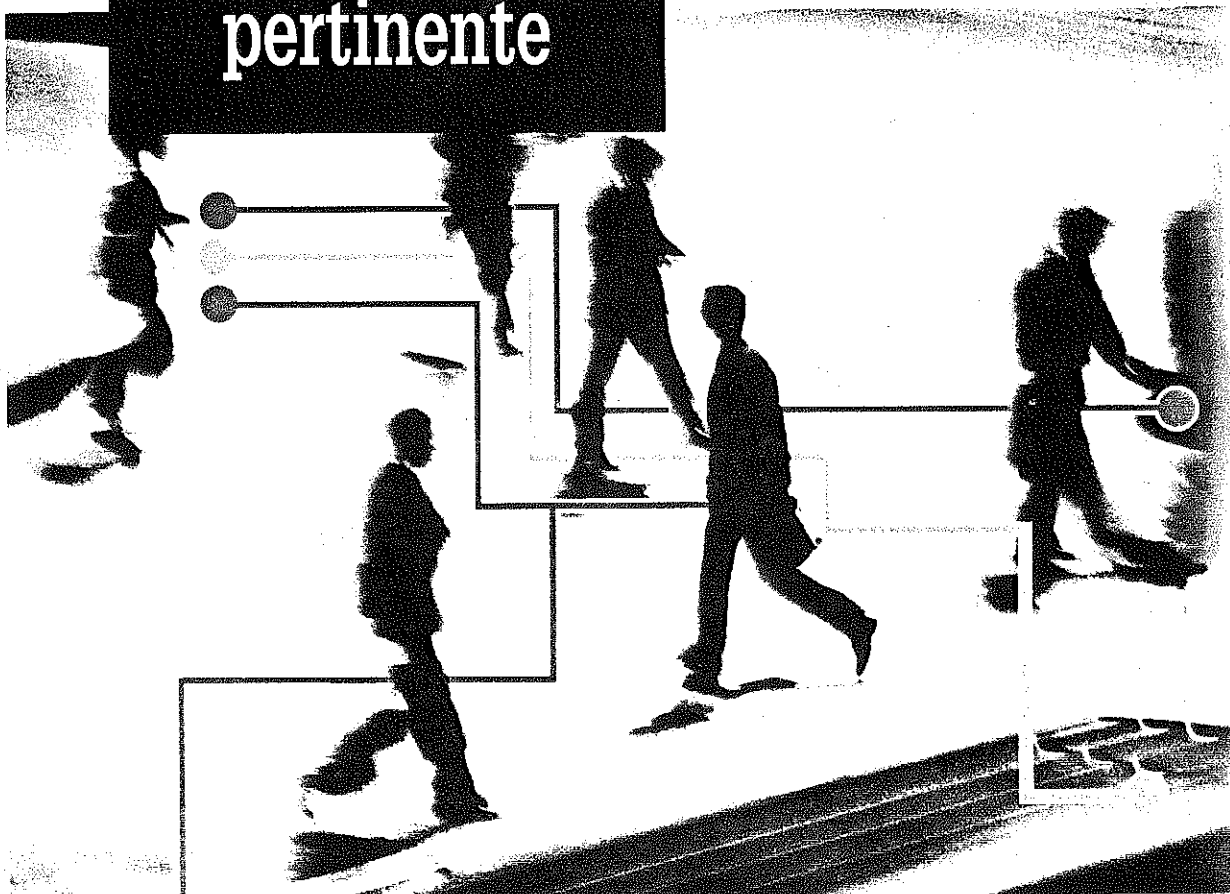
- * * *

- Abstracts 30 - 36

- FID News 36

- Table des matières, index auteurs et mots-clés de l'année 1995 37 - 44
Inhoudstafel, index auteurs en trefwoorden van het jaar 1995

Le plus court chemin vers une information pertinente



● Désormais BELINDIS, le serveur de banques de données du Ministère des Affaires Economiques, vous offre 7 jours sur 7 un accès direct aux informations juridiques, économiques et techniques pertinentes. Nuit et jour, via votre PC ou votre Mac, à la maison ou au bureau. Grâce à ses nouvelles possibilités de recherches conviviales et performantes, BELINDIS répond à vos besoins d'informations en un clin d'oeil.



Belindis

Un serveur performant au service des entreprises.

Appelez-nous au :

02/206 42 79

pour plus de renseignements ou pour une démonstration.

Les banques de données Belindis :

Législation belge - Faillites et Interdits belges -
Jurisprudence et Doctrine belges - Jurisprudence
luxembourgeoise - Doctrine internationale -
Normes et Projets de Normes belges - Brevets
d'application en Belgique - Réglementation belge
de Métrologie - Sécurité et Hygiène au Travail -
Bibliothèque Fonds Quetelet - Bibliothèque Diplomatique -
Bibliothèque africaine - European Reports

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

« Ceci tuera cela ! »

Essai critique sur la mutation des médiations du savoir

Séraphin ALAVA

Maître de conférence en Sciences de l'Education
Université Toulouse le Mirail

« Claude FROLLO, archidiacre de Notre-Dame, feuillette un livre de Pierre LOMBARD fraîchement imprimé à NUREMBERG :

- Ceci tuera cela ... Les petites choses viennent à bout des grandes; une dent triomphe d'une masse. Le rat du Nil tue le crocodile, l'espadon tue la baleine, le livre tuera l'édifice ! »

Victor HUGO, 1831, Notre Dame de Paris

Le livre imprimé détruira la cathédrale, « l'encyclopédie de pierre et de mémoire ne résistera pas à l'émergence d'une nouvelle technologie de l'information et de la communication. » « Ceci tuera cela ! », voilà la sentence que porte Victor HUGO, homme de l'écrit, sur l'apparition de l'imprimé. Ainsi en est-il de chaque nouvelle technologie. Dès leur apparition, elles sont chargées de tous les maux, marquant pour certains la fin d'une ère et pour d'autres la fin du monde.

« Nous allons bientôt ressentir la fin du monde. Non pas la fin du monde apocalyptique, mais le monde comme fini. »

Paul VIRILIO, 1996

À l'opposé, les nouvelles technologies concourent, pour d'autres, à l'avènement d'un autre temps, d'une autre égalité. Elles répondent de façon parfaite à l'attente pour chacun d'un « meilleur » enfin accessible. Ainsi parlait AUDIBERT, ingénieur des chemins de fer à propos de l'exactitude et de la vitesse des trains.

« Si nous parvenons à faire arriver les trains à la seconde près, nous aurons doté l'humanité de l'instrument le plus efficace pour la construction du monde. »

AUDIBERT, ingénieur des chemins de fer
cité par Paul VIRILIO

Plus près de nous le cyberspace et INTERNET sont, soit accablés de reproches, soit affublés de tous les charmes.

« Le cyberspace pourrait devenir un milieu d'exploration des problèmes, de discussion pluraliste et de prise de décision collective au plus proche des communautés concernées. »

Pierre LEVY, 1994

INTRODUCTION

Au coeur de l'école, l'introduction des nouvelles technologies se fait à pas de fourmi et bien souvent les résultats déçoivent les fervents promoteurs de ces innovations.

Le cyberspace se réduit souvent à une façon plus ou moins modernisée de refaire du cours magistral.

Les processus d'individualisation des parcours, l'efficacité annoncée des multimédias dans la lutte contre l'échec scolaire, tous ces espoirs se fracassent souvent contre la complexité cachée des procédures de navigation ou sur l'indigence des produits disponibles.

Face à ce tumulte et à ces désillusions, la tentation serait grande du repli sur soi et de la clôture de l'école sur une forme traditionnelle de l'enseignement. Je ne le pense pas. Il est peut-être aujourd'hui temps de porter un regard critique sur ces technologies et d'examiner les questions se posant aujourd'hui et demain face à l'introduction des nouvelles technologies dans les espaces du savoir.

1. Espace et temps d'apprentissage

La révolution informationnelle que l'on vit aujourd'hui est avant tout une révolution du temps et de l'espace informationnel. Si l'on mesurait autrefois l'espace administratif départemental à la distance que l'on pouvait parcourir en une journée à cheval, aujourd'hui l'espace doit se mesurer à la distance en T.G.V. ou en avion. Cette accélération des transports va de pair avec celle de l'information. Il a fallu plusieurs jours pour que la nouvelle de la révolution française parvienne dans

l'ensemble de la nation, il faut aujourd'hui quelques instants pour que le moindre coup d'état ou attentat parviennent sur l'ensemble du cyberspace.

L'accélération du temps de communication et la réduction de l'espace sont intimement liés. « Ceux qui gouvernent les navires gouvernent la cité. » pouvait-on lire dans la constitution des Athéniens. « Ceux qui gouverneront les réseaux et les médias gouverneront le monde » entend-on bien souvent à propos de notre prochain millénaire.

L'école et les autres espaces d'apprentissage ne peuvent échapper à cette mutation, comme n'a pas pu échapper le collège et l'Agora à l'arrivée de l'écrit, ni l'université et le scriptorium à l'arrivée de l'imprimerie.

Plus les sources d'information sont nombreuses et accessibles rapidement, plus les espaces d'apprentissage s'élargissent et évoluent.

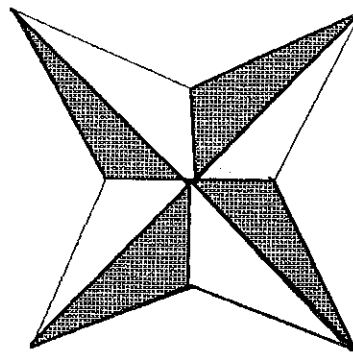
A l'âge de l'oralité, c'est l'ancien, le sage ou le maître qui détenait la connaissance. L'élève mémorisait ces connaissances et les restituait in mémoriam.

A l'âge du manuscrit, c'est l'église ou la bibliothèque qui conservait la connaissance. L'élève recopiait scrupuleusement les savoirs conservés.

A l'âge des réseaux et du cyberspace, l'école ne peut plus s'arroger le monopole de la connaissance; irrémédiablement, nous assistons à la multiplication des espaces de savoirs et des occasions d'apprentissage. Les espaces documentaires (bibliothèque, centre de documentation, CDI) vont subir une mutation et une déterritorialisation.

Espace social

Espace individuel



Espace physique

Espace d'information

L'espace documentaire condense quatre types d'espaces de médiation des savoirs :

- ⇒ **L'espace matériel et physique** qui matérialise en un lieu une structure de conservation des documents.
- ⇒ **L'espace informationnel** qui concrétise l'ensemble des informations disponibles à partir d'un lieu, soit ici, soit maintenant.
- ⇒ **L'espace social** que constitue le travail et la présence dans un lieu d'un groupe d'apprenants. Les règles de vie, les habitudes et les différentes manières d'agir sont constitutives de l'habitus cognitif et social des apprenants.
- ⇒ **L'espace individuel** structuré progressivement par l'élève à travers ses expériences, ses compétences et les interactions avec les autres pairs. Cet espace individuel¹ reste le lieu central de capitalisation et de transmutation des informations en savoirs (Séraphin ALAVA, 1995).

Notons que **l'espace matériel** et **l'espace informationnel** ont subi de nombreuses transformations au fil des évolutions des technologies de l'intelligence.

« Un bibliothécaire du VIII^e siècle établissant l'inventaire des ouvrages de son fonds n'éprouvait pas le besoin d'organiser ses listes conformément à celles de ses confrères, pas plus d'ailleurs que de ranger les volumes selon un classement clair. »

Elisabeth EISENSTEIN, 1991.

Peu à peu, sous l'influence de la concurrence, les imprimeurs de l'ère Gutenberg, vont systématiquement réaliser des index et cataloguer de façon rigoureuse leur production. Les fichiers attendront le 19^e siècle et l'on peut rappeler ici la maxime de Melvil DEWEY, qui marquera une des évolutions essentielles des espaces matériel et informationnel documentaires.

« Avec les bibliothécaires-documentalistes pour conseiller et guider les lecteurs, avec les catalogues et les index améliorés, il est possible de faire d'une bibliothèque une université sans professeur. »

Melvil DEWEY, 1890.

¹ Le concept d'espace documentaire individuel a été structuré, à ma connaissance, par le groupe de recherche « formation sur la fonction documentaire » de la MAPPEN de Rennes.

Dans ce domaine, l'étape technologique d'aujourd'hui ne va qu'accélérer les mutations. L'arrivée des

logiciels documentaires, la maîtrise de la recherche en texte intégral, l'indexation automatisée et d'autres nouveaux outils documentaires vont transformer l'espace documentaire. L'espace informationnel lui, s'étend et se virtualise grâce à l'arrivée d'INTERNET et des réseaux en ligne. La notion de cyberCDI ou d'espace documentaire planétaire est aujourd'hui envisageable avec l'ensemble des conséquences professionnelles et pédagogiques que celui peut produire.

L'espace informationnel d'un érudit du XIII^{ème} siècle était constitué de quelques centaines d'ouvrages.² L'influence de l'imprimerie a fait progressivement augmenter la masse informationnelle à traiter. L'arrivée des médias et puis des réseaux transforme l'espace documentaire en un océan informationnel.

Parallèlement à cette explosion quantitative, nous assistons aussi à une sédentarisation de la démarche d'apprentissage. Il n'est plus nécessaire d'aller vers les connaissances, ce sont elles qui viennent à vous.

L'une des influences de l'arrivée des imprimés sera l'enfermement progressif du chercheur et des apprenants dans un espace clos qui se réduit à la classe et à la bibliothèque. Si l'apprenant grec est homme de voyage maritime (ULYSSE), si celui du moyen âge est homme de pèlerinage et de chemin (pèlerin et compagnon), l'élève de demain sera navigateur virtuel et ne cheminera que sur des autoroutes de l'information.

Nous voyons ici que cette mutation des espaces documentaires et des espaces de médiation des savoirs n'est

pas récente. On pourrait même dire que la virtualisation du voyage cognitif débute à l'apogée de l'imprimerie, le voyage dans le document remplace le voyage matériel. La médiation du maître dans la transmission du savoir peut alors être remplacée par la médiation de l'auteur, du média et du réseau dans la construction des savoirs.

Face à cette mutation, l'espace social de communication et d'apprentissage change lui aussi. Progressivement, au cours des différentes évolutions technologiques, l'espace public devient un espace d'information et d'affirmation d'un savoir. L'apprentissage sous l'influence des imprimés quitte la « SORBONNE » et s'étend dans la ville. L'éditeur, le cercle d'amis, les sociétés savantes, les salons, chaque technologie fait évoluer les espaces de socialisation des savoirs. Les maîtres sont concurrencés par d'autres médiateurs. Libraires, érudits participent à la diversification des médiations des savoirs. ROUSSEAU parle de trois maîtres en apprentissage (l'enfant, la nature et les autres). L'information, dès la Révolution Française et plus encore au XIX^{ème} siècle devient une source essentielle de l'autodidaxie. La bibliographie naissante avec Conrad GESNER va devenir un outil indispensable pour le savant. Comparer, rectifier, contredire, améliorer les ouvrages devient une activité cognitive de première importance. Le lecteur lui-même intervient déjà et les liens auteurs, éditeurs, lecteurs se structurent et s'amplifient.

La révolution numérique crée la même mutation dans l'espace social documentaire et de médiation des savoirs. Les groupes de discussion, les visioconférences, l'E-mail sont autant d'espaces de débats, de confrontation et de communication. Le

² La collection moyenne d'une bibliothèque monastique comptait quelque 200 à 300 manuscrits. Source : Albert LABARRE, 1970.

xxème siècle a vu l'explosion de l'espace et des publications scientifiques. Demain, nous n'apprendrons, ni ne communiquerons de la même façon et ces mutations ne sont pas sans influence sur les modalités cognitives mises en jeu. Socialement aujourd'hui, il ne s'agit ni de mémoriser mais de différencier, ni d'écouter mais de discuter, ni de recopier mais d'intervenir et d'écrire. Le multimédia et la société de l'information nous obligera encore plus à vérifier et traiter les données mondiales. La simulation et la communication électronique ouvrent des espaces et des temps de la confrontation cognitive, nous obligeant à l'interactivité et à l'autonomie cognitive et informationnelle.

« Nous avons cru qu'il importait d'avoir un Dictionnaire qu'on pût consulter sur toutes les matières des arts et des sciences, et qui servît autant à guider ceux qui se sentent le courage de travailler à l'instruction des autres, qu'à éclairer ceux qui ne s'instruisent que pour eux-mêmes. »

D'ALEMBERT, 1751, Discours préliminaire de l'Encyclopédie.

Le projet éditorial de l'encyclopédie était aussi un projet éducatif et philosophique. Les nouveaux réseaux électroniques doivent reprendre ces projets et se situer dans une continuité informationnelle et pédagogique de diversification des médiations du savoir. Le multimédia transforme le document et rompt pour un temps avec les notions d'éditeur, de typographe ou de maquettiste. Le lecteur grâce à l'hypertexte assure l'ensemble de ces fonctions, cette transformation modifie l'acte de lire et aura une répercussion inévitable sur la médiation des connaissances et sur le rôle des auteurs. De même, l'arrivée du cyberspace et la prolifération des centres de ressources cybernétiques entraînera l'évolution des centres documentaires et des espaces scolaires. Les espaces de médiation des savoirs sont donc

amenés à évoluer. **Les espaces physiques et informationnels** sont dépendants des technologies de l'intelligence; par contre **l'espace social et l'espace individuel** dépend de façon prépondérante de la conception qu'une société donnée se fait de la transmission / construction des savoirs par l'élève.

« L'horizon nouveau de notre civilisation est structuré par trois perspectives : celle de la vitesse d'évolution des savoirs, celle de la masse des personnes appelées à apprendre et à produire des nouvelles connaissances, et celle de l'appropriation de nouveaux outils (ceux du cyberspace) capables de faire apparaître, sous le brouillard informationnel, des paysages inédits et distincts, des identités propres à cet espace, de nouvelles figures socio-historiques. »

Pierre LEVY, 1994.

Le défi qui est aujourd'hui lancé à la société est bien celui de la nécessité de repenser l'ensemble du dispositif scolaire. L'école et les espaces scolaires doivent contribuer à structurer ces paysages inédits de l'apprentissage et de la médiation des savoirs. Nous fonctionnons encore sous le paradigme de la transmission des savoirs. « Un maître, une discipline, une classe, des élèves ». Ce type de système de médiation est historiquement daté. Il faut, comme le souligne Pierre LEVY, penser les nouvelles figures socio-historiques de l'apprentissage. L'évolution technologique qui a débuté non pas avec l'arrivée de l'informatique mais dès l'apparition de l'écriture tend à progressivement agrandir et déterritorialiser les espaces physiques et informationnels. Notre société doit inventer aujourd'hui les nouvelles formes de sociabilité cognitive et documentaire. Nous devons penser l'avenir scolaire et documentaire à travers ces trois perspectives :

* Plus la masse des savoirs s'agrandit, plus les espaces de

médiation de ces savoirs doivent se diversifier et se métisser.

- * Plus le nombre des personnes appelées à apprendre à tous les âges de la vie croît, plus l'école doit valoriser la médiation documentaire et l'autoformation.
- * Plus les outils techniques d'apprentissage et d'information évoluent, plus les dispositifs d'enseignement doivent évoluer et se médiatiser.

L'école ne doit pas se perdre dans un brouillard informationnel ou médiatique, mais elle doit être en capacité de décrire les nouveaux espaces d'acquisition du pouvoir d'apprendre de demain.

II. La virtualisation des acteurs de l'apprentissage

La virtualisation des acteurs de l'acte pédagogique est une des conséquences majeures de l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette virtualisation n'est pas une chose nouvelle en soi, elle est constitutive de la dynamique de construction des savoirs. Nous avons souvent tendance à penser que dans le « procès » singulier qui se joue dans la situation d'enseignement / apprentissage, c'est la présence physique des sujets qui détermine la pertinence de l'action éducative. En fait, rappelons que le triangle didactique est toujours un espace virtuel qui dépend, pour exister, de la mise en place d'un contrat didactique et de la mise en interaction synchrone ou diachronique des acteurs de l'apprentissage. Ce qui change avec le cyberspace, ce sont bien les modalités de l'interaction et les modalités de l'actualisation de la présence des acteurs. Ce phénomène de virtualisation des acteurs recouvre en fait des phases réelles de présence

/ absence et des représentations du rôle que chaque acteur assigne à l'autre partenaire. Déjà abordé par des pédagogues comme HOUSSAYE ou BERGER, il tend à nous rappeler que l'espace didactique n'est qu'une potentialité à construire. Dans le « procès » didactique, les acteurs agissent en présence mais aussi au travers de l'actualisation singulière de son action construite par l'autre partenaire.

« L'arbre est virtuellement présent dans la graine. En toute rigueur philosophique, le virtuel ne s'oppose pas au réel mais à l'actuel. Virtualisation et actualisation sont deux manières d'être différentes. »

Pierre LEVY, 1995.

L'enseignant est actualisé par le sujet apprenant au sein du contrat didactique. Cette actualisation n'est pas une application stricte de la volonté de l'autre mais bien une interaction avec un enseignant virtuel qui laisse à l'apprenant la maîtrise de la construction des savoirs. Ce qui évolue dans l'ensemble des dispositifs médiatisés, ce sont les modalités de l'actualisation et de l'interaction des sujets. L'unité de lieu, de temps, et d'acteurs est remise en cause mais sans détruire les dynamiques internes qui prévalent au jeu des acteurs. La virtualisation de l'école ou de l'espace documentaire renvoie donc à une diversification des formes de médiation des savoirs et non à une destruction du « procès » didactique. De même, le savoir n'est jamais présent en tant que tel dans la situation didactique. Il n'est présent qu'au travers des actualisations singulières dans des documents, des ressources diverses ou des activités. Le savoir est donc virtuellement présent et son action dans le « procès » didactique dépend des capacités de l'élève à gérer cette actualisation informationnelle. Les nouvelles technologies et les dispositifs de formation médiatisés ne sont qu'une modalité différente de la

dynamique didactique. L'interaction des acteurs de l'espace d'apprentissage et d'information doit être pensée comme une interaction matérielle et cognitive.

Ces interactions ne se font plus entre des acteurs réels mais avec des acteurs synchroniquement et diachroniquement interagissants.

Tuteurs, pairs experts, assistants,

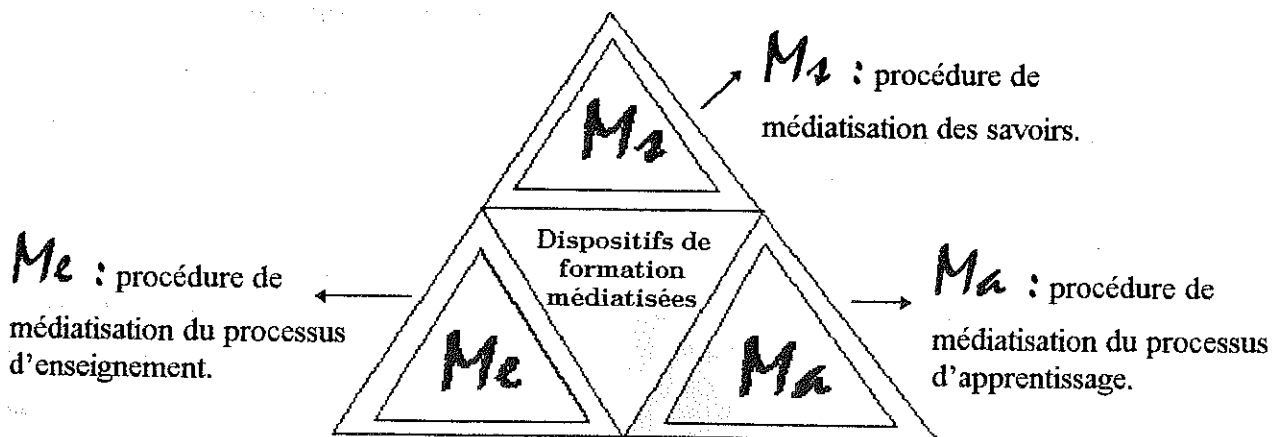
modérateurs, auteurs, les nouvelles technologies diversifient les partenaires de l'acte d'enseigner.³

La médiatisation de l'enseignement rompt avec la relation duale et magique d'un enseignant qui transmet un savoir.

Cette médiatisation nous oblige à penser la situation comme un auto-apprentissage en interaction médiatisée.

Savoirs

*Virtualisation des documents
navigation hypertextuelle
mutation des espaces documentaires*



*Virtualisation des médiateurs
désynchronisation des interactions
différenciation des fonctions*

Enseignant

*Virtualisation des interactions
autonomisation des parcours
médiatisation documentaire*

Apprenant

³ F.C. TATCH et F.L. MURPHY ont dénombré, dans une enquête récente, l'apparition de onze nouveaux rôles dans les situations de formation. « Competencies for distant education professionals », Educational technology research and development, 1995, vol. 43, n° 1.

L'apprenant va devoir lui aussi travailler la problématique de la virtualisation, que ce soit dans sa relation avec les savoirs actualisés dans des ressources, que ce soit dans ses interactions virtuelles avec des pairs proches ou lointains, que ce soit enfin dans son action sur des objets virtuels et numériques. La lecture, l'écoute, l'action, la vision sont là encore des activités dont l'objectif est d'actualiser des informations potentielles.

« Depuis ses origines mésopotamiennes, le texte est un objet virtuel, abstrait, indépendant de tel ou tel support particulier. Cette entité virtuelle s'actualise en de multiples versions, traductions, éditions, exemplaires et copies. En donnant sens au texte ici et maintenant, le lecteur poursuit cette cascade d'actualisation. Je parle bien d'actualisation au sujet de la lecture et non de réalisation qu'eut été une sélection de sens parmi des possibles préétablis. »

Pierre LEVY, 1995.

L'ensemble des spécialistes de la lecture et des supports de la mémoire (voir les travaux d'Umberto ECCO) est d'accord pour reconnaître au lecteur la faculté de création du sens. Ce phénomène de virtualisation des supports et d'actualisation du sens n'est d'ailleurs pas récent puisqu'il est au cœur de l'ensemble des supports de conservation de la mémoire humaine. Le livre, la photo, la vidéo virtualisent le texte, l'événement, l'information. L'invention du cinéma est en ce sens un moment décisif où le texte n'est perceptible que dans l'actualisation (la projection) d'un certain nombre d'images. Les hypermédias en introduisant les techniques hypertextuelles font de même pour l'écrit qui ne s'actualise que dans sa lecture / fabrication.

L'apprenant pris dans cette évolution doit posséder des compétences techniques, informationnelles et cognitives pour actualiser les textes et

construire les savoirs. Participer à une audioconférence, analyser des documents iconiques numérisés, travailler sur un didacticiel, rechercher des informations sur des bases de données hypertextuelles, l'ensemble de ces nouvelles procédures pédagogiques sous-entend une maîtrise technique et informationnelle. Les nouvelles technologies transforment ainsi les espaces et les formes de l'apprentissage, mais elles ne modifient pas l'espace d'apprentissage en un miraculeux océan de savoir diffusable et assimilable par l'apprenant. Les savoirs construits par l'apprenant sont toujours des potentialités que les médiations techniques, relationnelles, pédagogiques tendent à faciliter. La construction du savoir est de l'ordre de l'intériorité même du sujet social en interaction. La virtualisation des savoirs et des acteurs du « procès » didactique n'est pas le signe obligatoire d'une dérive technologique ou médiatique mais elle peut être un outil de la virtualisation constitutive de l'acte pédagogique.

L'utilisation du cyberspace dans le champ scolaire reproblématise le système d'enseignement / apprentissage en remplaçant l'espace scolaire comme espace de médiation et d'information. Les nouvelles technologies ne transforment pas l'école en une immense agora médiatique et technique, elles ne garantissent pas non plus la création d'un espace virtuel et égalitaire des savoirs. Elles posent à l'école d'une façon nouvelle la question :

« Qu'est-ce apprendre ! ».

III. Risques et enjeux d'une mutation

Cette question concernant la conception de l'apprentissage reste pourtant sans réponse dans la plupart des utilisations contemporaines des nouvelles technologies. Bien souvent, le

multimédia ou les dispositifs médiatisés sont utilisés comme de simples adjutants, symbole de la modernité de l'établissement. L'école semble implicitement toujours se référer au seul pôle enseignement et concevoir son rôle de façon strictement transmissive.

« Tout se passe comme si pour apprendre, nous n'avions rien trouvé de mieux que d'extraire les apprenants de leur milieu et de les mettre en présence d'un « maître » sur les épaules de qui tout repose. »

France HENRI, 1996.

Les nouvelles technologies ne sont pas seulement un nouveau média, source d'informations. Elles doivent permettre l'émergence d'une nouvelle conception autodidactique du travail de l'apprenant. La notion de cyberspace est née à partir de l'interconnexion des ordinateurs de la planète, elle se spécifie aussi par l'émergence d'autres lieux d'interaction et de construction de sens. La circulation du flux informationnel au travers des réseaux produit des effets sociaux, relationnels, politiques, éthiques et cognitifs spécifiques. L'analyse des dispositifs de formation médiatisés, doit tenir compte aussi de ces effets positifs ou négatifs. La confusion fréquente, chez les concepteurs de programmes pédagogiques, entre information et savoir reste un des obstacles essentiels à analyser.

« Le savoir ne se réduit pas à un « savoir que ». La connaissance c'est plus que l'information, la culture comme présence du sens, c'est plus que l'actualité comme présent amnésique. »

Régis DEBRAY, 1992.

Cette confusion pourrait être aussi analysée chez de nombreux pédagogues confondant proclamation d'une connaissance avec construction d'un espace d'apprentissage. Mais le cyber-

espace en délocalisant le lieu d'interaction, en virtualisant les acteurs et en diversifiant les sources a tendance à diviniser l'information comme un produit didactisable et transmissible.

Le cyberspace est à la fois un espace physique d'interconnexion, un espace social d'échanges et de débats, un espace d'information et un espace économique naissant. L'apprenant numérique doit pouvoir percevoir ces nuances et analyser leurs effets sur la circulation de l'information. Que je consulte le site WEB de l'université de Montréal ou le site de la société MICROSOFT, je ne peux confondre ces deux types de conception éditoriale, ces deux types de visée informative, ni ces deux logiques de navigation. En ce sens, l'INTERNET est un riche espace de découverte pour qui veut se construire un esprit critique.

Le cyberspace peut devenir un espace documentaire virtuel et en ce sens, il offre des perspectives utiles pour l'évolution de la forme scolaire. Le cyberspace peut aussi bien devenir un supermarché de l'image et de l'actualité. Cette évolution dépend aussi de l'activité des apprenants eux-mêmes. Les usages changent les techniques et le cyberspace est un espace à construire plus qu'à détruire. L'apprenant par son intervention sur les réseaux et par son activité de recherche et de traitement des informations peut utiliser le cyberspace comme un nouvel espace de médiation des savoirs. Tout cela est potentiellement possible si l'apprenant se construit des capacités à :

- * **Cybernaviguer.**
- * **Cybers'informer.**
- * **Cybercommuniquer.**
- * **Cyberagir**
- * **Cyberapprendre.**

Ces nouvelles postures pédagogiques sont aujourd'hui en construction et les recherches futures devront déterminer les processus et les contextes qui favorisent leurs réalisations. Apprendre grâce au cyberspace, c'est toutefois maîtriser la médiation des documents numériques et donc savoir construire une démarche de recherche documentaire, choisir une stratégie adaptée, confronter les informations mises en forme avec les savoirs antérieurs et cela n'est possible que si certaines conditions sont atteintes⁴ :

- ⇒ Ce lieu où le réseau doit avoir une structure socialement reconnue. Ce site où ce réseau doit permettre l'orientation de l'apprenant. Il doit être possible de s'appuyer sur une structuration intellectuelle des informations (standardisation du WEB, forme et rhétorique HTML ou JAVA, Mots-clés, hypertexte, moteurs d'indexation).
- ⇒ Les informations doivent être de qualité et accessibles, ce qui nécessite une validation et une veille informationnelle (validation des informations, repérage et qualification des sources, rapidité et pertinence des choix éditoriaux).
- ⇒ Les interconnexions doivent fournir les échanges et les interactions liés aux apprentissages en cours (groupe de discussion, liste de diffusion, E-mail, classes virtuelles, outils de coopération en ligne, CU SE MEE, etc ...).

Sans ces trois conditions, le cyberspace risque d'être pour longtemps une autoroute où circulent des médias et des entreprises et où peu d'apprenants osent s'aventurer. La mutation documentaire à laquelle nous as-

⁴ Voir, sur la démarche de navigation numérique, l'article de Séraphin ALAVA, 1996. Revue le documentaliste.

sistons aujourd'hui produit de nombreuses erreurs, falsification, propagande qui pourraient mettre en péril la naissance d'un espace cybernétique d'apprentissage, mais ces défauts sont indissociables de toutes les mutations technologiques majeures dans le domaine de l'information. (Fausse bible, faux reportage radio, manipulation cinématographique, falsification photographique). Les premiers âges de l'imprimerie virent surgir nombre « *d'écrits tenus pour authentiques, mais qui étaient de fait des faux et diffusaient un savoir frelaté* ». (Elisabeth EISENSTEIN, 1991). Chaque média doit en se socialisant se réguler et en ce domaine **l'Internet** n'est pas plus frelaté, ni plus manipulé que bien des médias de première ligne⁵. Peu à peu, l'évolution des technologies et des réseaux produira des systèmes de régulation garants à la fois de la liberté d'expression et de la responsabilité intellectuelle et éditoriale.

Le problème essentiel aujourd'hui, quand on parle de l'évolution de l'apprentissage médiatisé, porte surtout sur la capacité de l'école face à ces nouvelles pratiques. L'école, comme l'établissement scolaire, sont des modes d'organisation issus progressivement de l'ère de l'imprimerie et de la volonté de massification des enseignements. L'autoformation, la formation permanente ouvrent chaque jour de nouveaux chantiers. Au sein de l'école, de nouvelles formes de médiation s'expérimentent comme alternative à l'hégémonie disciplinaire. La conception d'un enseignement

⁵ Notons tout de même que la régulation des informations fut l'une des tâches des éditeurs et libraires. Cela conduisit à la structuration des sociétés d'édition et à la structuration des droits d'auteurs. L'évolution d'INTERNET devrait voir se structurer les droits de l'édition électronique et l'obligation de la mention d'auteurs dans les documents sur le WEB.

différencié, respectueux de l'autonomie de l'apprenant, peut utiliser les nouvelles technologies comme des leviers d'innovation. Les dispositifs de formation médiatisée et le cyberspace font évoluer la forme scolaire et les espaces de médiation des savoirs; ils questionnent l'écologie cognitive de l'établissement et conduisent à repenser les nouvelles compétences technologiques, informationnelles et cognitives de l'apprendre à apprendre.

L'évolution du nombre et de la qualité des sources d'informations, l'arrivée de technologies facilitant l'interaction des acteurs de façon synchrone ou diachronique à distance, la construction progressive d'espaces différenciés de médiation des savoirs permettent de favoriser les modes de l'apprendre.

	Oralité	Ecriture	Imprimerie	Media	Numérique
Support d'apprentissage	Le mythe	Le manuscrit	Les livres	Les médias	Le réseau
Conception de la connaissance	La parole sacrée	Le texte sacré	La science	L'information	Le message
Figure de l'apprenant	Le novice	Le disciple	Le citoyen	Le spectateur	Le NETsurfeur
Espaces de médiation	La cité L'agora	Le monastère Le scriptorium	L'école La bibliothèque	La scène publique La télévision	Le cyberspace L'INTERNET

Chaque période informationnelle a une influence sur la forme et la conception de l'apprentissage. Nous sommes pris aujourd'hui dans la perspective à construire de l'au-delà de l'information et de l'enseignement spectacle. La connaissance est souvent perçue par l'élève comme parole ou texte sacré. L'enjeu de demain consiste donc à concevoir, pour chacun, les chemins diversifiés et les médiations techniques et humaines de la construction du pouvoir d'apprendre. Le cyberspace et les nouvelles technologies ne sont pas le dernier miroir aux alouettes où nous aimerions nous

mirer. Les nouvelles technologies nous proposent une mutation de la conservation et de la mise à disposition des connaissances. En faisant cela, elles remettent en cause la forme scolaire issue d'autres technologies. Le monde scolaire est donc devant la nécessité de porter un regard critique sur l'ensemble des médiations des savoirs et de repenser les espaces et les dispositifs qui permettront demain à l'apprenant de maîtriser les stratégies et les compétences pour chercher « *ce que nous pouvons faire de notre esprit et ce que notre esprit peut faire de nous.* » Jack GOODY, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ S. ALAVA, *Pour une didactique de la médiation documentaire*, Documentaliste, Sciences de l'information, 1993, vol. 30, n° 1.
- ◇ S. ALAVA, *Pour une nouvelle écologie de la connaissance : Le Centre de Documentation et d'Information*, Inter-c.d.i., 1994, mars-avril.
- ◇ S. ALAVA, *Dis un documentaliste c'est quoi ? réflexions sur un métier à l'âge numérique - Mediadoc, spécial métier*, 1995, n° 2, décembre et Cahiers de la documentation - 1996, vol. 50, n° 2.
- ◇ S. ALAVA, *Situations d'apprentissages et médiation documentaire : Bricolage et braconnage cognitifs*, Cahiers Pédagogiques, 1995, n° 332-333, mars-avril.
- ◇ S. ALAVA, *Mémoires, médias et apprentissage : l'enseignant documentaliste au coeur d'une autre stratégie d'enseignement*, Cahiers de la Documentation, 1996, Vol. 50, n° 1.
- ◇ S. ALAVA, *Tant à apprendre, si peu à enseigner : l'expérience documentaire*, Revue ARGOS, 1996, n° 16, janvier.
- ◇ S. ALAVA, *Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires*, Documentaliste, 1996, n° 3, mai-juin.
- ◇ D'ALEMBERT, *Discours préliminaires : DIDEROT et D'ALEMBERT*, Encyclopédie, 1772.
- ◇ R. DEBRAY, *Manifestes médiologiques*, Paris : Ed. de la découverte, 1992.
- ◇ M. DEWEY, *Libraries as related to the education works of the state*, Regents bulletin University of the state of New York, 1890, n° 3, august.
- ◇ E. EISENSTEIN, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris : Ed. de la découverte, 1991.
- ◇ J. GOODY, *La raison graphique*, Paris : Editions de Minuit, 1979.
- ◇ F. HENRI, *L'autoformation assistée dans des environnements souples informatisés*, Les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle, 1996, n° 1-2.
- ◇ V. HUGO, *Notre Dame de Paris*, Paris : 1831.
- ◇ A. LABARRE, *Histoire du livre*, Paris : P.U.F., Que sais-je ?, 1970.
- ◇ P. LEVY, *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*, Paris : Ed. de la découverte, 1994.
- ◇ P. LEVY, *Les technologies de l'intelligence : l'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris : Seuil, 1993.
- ◇ P. LEVY, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris : Ed. de la découverte, 1995.
- ◇ F.C. TATCH, F.L. MURPHY, *Competencies for distant education professionals*, Educational technology research and development, 1995, vol. 43, n° 1.
- ◇ P. VIRILIO, *Cybermonde, la politique du pire*, Ed. Textuels, 1996.

GLASNOST ET PERESTROÏKA DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE RUSSIE⁽¹⁾

Alexandra BRADFER

En février 1986, à l'occasion du 27^e Congrès du Parti communiste d'U.R.S.S., M. Gorbatchev annonçait un profond renouveau de la société soviétique, basé sur deux mots d'ordre : « *perestroïka* »⁽²⁾ et « *glasnost* »⁽³⁾. Qui pouvait alors deviner que les changements socio-politiques annoncés allaient, en dépassant leurs objectifs initiaux, bouleverser la vie quotidienne et entraîner une profonde mutation de la bibliothéconomie soviétique. Une telle situation méritait d'être analysée; c'est pourquoi nous allons tenter de retracer l'évolution des bibliothèques publiques de Russie depuis l'initialisation des réformes en 1986 jusqu'en 1995, date d'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur les bibliothèques, remplaçant l'ancienne législation soviétique.

Après un bref historique du réseau de la lecture publique en U.R.S.S., nous considérerons les principales manifestations de la « *glasnost* » et de la « *perestroïka* » en bibliothèques.

BIBLIOTHEQUES SOVIETIQUES

Peu après la Révolution d'octobre 1917, à l'initiative de Lénine lui-même, les Bolcheviques multiplient les bibliothèques publiques⁽⁴⁾ sur l'ensemble du territoire de l'ancien Empire russe. Elles jouent un rôle considérable dans l'alphabetisation du peuple, encore majoritairement illettré.

Hélas, les bibliothèques de masse sont aussi l'instrument du pouvoir,

subordonnant leur mission culturelle et informationnelle à la propagande du marxisme-léninisme. A cette fin, les bibliothécaires sont forcés de pratiquer la censure à l'égard des ennemis du régime mais aussi de la majeure partie des publications des pays capitalistes. La plupart des documents mis à l'index sont conservés dans quelques grands établissements comme les bibliothèques nationales. Ils constituent les « *spechranye* » ou dépôts spéciaux soumis à des restrictions d'accès draconiennes. De même, certains outils d'information bibliographique (catalogues, bibliographies ...) manquent d'objectivité et visent à manipuler idéologiquement le lecteur. Ainsi, les notices catalographiques s'accompagnent fréquemment de commentaires politiquement partiels sur les ouvrages.

La bibliothéconomie et la culture soviétiques ont toutefois connu deux courtes périodes de relative détente : la NEP - Nouvelle Politique Economique (1921-28) - et la déstalinisation (1956-64).

Dans le contexte de la politique de bureaucratisation mise en oeuvre sous Staline et Brejnev, les bibliothèques publiques s'organisent en un réseau structuré selon les caractéristiques suivantes :

- **hiérarchisation** : le réseau des bibliothèques de masse est calqué sur la division territoriale de l'U.R.S.S. A chaque niveau (Etat fédéral, république, région, district, localité), une

bibliothèque centrale coordonne une grande partie des activités (administratives, bibliothéconomiques ...) des établissements du même réseau localisés sur son territoire;

- **centralisation et planification**, associées à une concentration de pouvoirs et de technologies au sommet de la hiérarchie : l'ensemble du réseau est géré en fonction de directives ou de normes de production émanant des niveaux supérieurs de la hiérarchie. Par conséquent, les bibliothèques locales disposent d'une autonomie très réduite et sont souvent sous-équipées;
- **systématisation** : imposition à toutes les bibliothèques de masse de normes méthodologiques nationales qui, après avoir longtemps divergé des standards occidentaux, s'en sont aujourd'hui rapprochées (p. ex. en 1978, adoption de normes catalographiques inspirées de l'I.S.B.D.);
- **système d'acquisition dirigiste** mais à l'organisation relativement efficace : la loi soviétique a étendu le bénéfice du dépôt légal à un nombre important d'institutions (bibliothèques nationales, régionales, Chambre du Livre)⁽⁵⁾. En matière de choix des achats, les bibliothèques de masse s'inspirent largement de bibliographies recommandées « orientées politiquement », développant donc des collections souvent trop uniformes. Elles bénéficient des services de diffuseurs spécialisés qui fréquemment ne peuvent pallier aux déficiences de l'édition (surproduction d'ouvrages socio-politiques ...).

En résumé, ce réseau a le mérite de couvrir presque la totalité de l'immense territoire de l'U.R.S.S et, par sa centra-

lisation et sa systématisation, de promouvoir le partage essentiellement vertical des tâches et des ressources entre les établissements. Son fonctionnement relativement efficient est toutefois freiné par une apathie de nombreuses bibliothèques locales, étouffées par une centralisation et une planification exacerbées.

GLASNOST

La « *glasnost* » est le principal moteur des réformes. Entre 1986 et 1987, alors qu'un vent de liberté souffle déjà dans les médias, la majorité des bibliothécaires se tait, indifférente ou sceptique quant à la viabilité des changements. Sans nul doute craint-elle une répression, analogue à celle qui a suivi le dégel de Khrouchtchev (1953-1964).

A l'instar de la catastrophe de Tchernobyl pour la société civile, l'incendie de la Bibliothèque de l'Académie des Sciences à Saint-Petersbourg (18 février 1988) a été le catalyseur d'une renaissance de l'opinion publique professionnelle. En état de choc devant l'ampleur des dégâts, la presse bibliothéconomique, auparavant fortement aliénée à l'idéologie optimiste officielle, dresse pour la première fois un constat navrant du système russe, dénonçant notamment :

- la précarité de certains bâtiments;
- l'inadéquation des collections aux besoins du lectorat;
- le sous-développement technologique de nombreuses institutions;
- le piètre statut socioprofessionnel du personnel (perte de prestige, baisse du pouvoir d'achat ...).

Face à cette nouvelle réalité, les bibliothécaires s'enhardissent et des sujets autrefois tabous comme l'héri-

tage de Lénine et de son épouse N. Kroupskaïa font l'objet de polémiques.

Par ailleurs, l'incendie de la Bibliothèque de l'Académie des Sciences a contribué à la multiplication de liens avec des institutions étrangères (Library of Congress ...), les Russes ayant sollicité une aide internationale. Dans ce contexte, les revues professionnelles posent un regard neuf, plus objectif, sur les systèmes bibliothéconomiques russes pré-soviétiques et occidentaux.

A partir de 1988, des associations professionnelles voient le jour au niveau d'une république, d'une région ou d'une ville (p. ex. l'Association des bibliothèques de Leningrad, fondée en 1989). Bénéficiant du soutien de M. Gorbatchev aux associations informelles de citoyens, elles sont le fruit d'initiatives de la base et ont pour objectif l'instauration d'un pouvoir alternatif susceptible d'accélérer les réformes. Leurs revendications sont multiples :

- rénovation et démocratisation des réseaux de bibliothèques (p. ex. participation de bibliothécaires à l'élaboration des lois);
- diffusion d'une information professionnelle pluraliste;
- défense des intérêts sociaux du personnel.

En 1990, la plupart des sociétés de bibliothèques de la République de Russie adhèrent à la Fédération russe des Associations de bibliothèques.

A partir de la fin des années 80, la censure s'atténue graduellement. La Loi sur les médias (février 1992) ainsi que la nouvelle Constitution russe (décembre 1993) consacrent en théorie la liberté de la presse et l'abolition de la censure.

Au début de la « *glasnost* », l'accès du grand public aux « *spechranye* » est une revendication récurrente dans les médias. Dès 1987, le pouvoir autorise la réintégration d'une grande partie des collections des « *spechranye* » dans les fonds généraux. L'opération rencontre un sérieux goulet d'étranglement : les délais de mise à jour des catalogues publics.⁽⁶⁾ Peu après la chute du communisme en 1991, les « *spechranye* » s'ouvrent dans leur intégralité aux lecteurs. En 1995, la nouvelle loi sur les bibliothèques garantit le pluralisme politique et philosophique de celles-ci et de leurs collections.

PRE-PERESTROIKA

De 1986 à 1988, l'urgence d'une profonde réorganisation du système bibliothéconomique est généralement ignorée par les pouvoirs publics, malgré la pression des médias. A partir de 1989, vraisemblablement à l'instar des nouvelles associations professionnelles, des autorités (p. ex. Le Soviet suprême - la principale assemblée législative d'U.R.S.S.) confient à des experts des enquêtes sur la situation des bibliothèques. Etant donné la dissolution des organismes commanditaires en 1991, ces initiatives publiques ont eu peu d'impact, hormis quelques actions ponctuelles urgentes comme l'amorce de la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque d'Etat Lénine à Moscou.

PERESTROIKA

Fruit d'un long débat ayant associé des représentants des bibliothèques, une nouvelle loi sur les bibliothèques a été votée le 17 janvier 1995 par la Douma, le parlement de la Fédération de Russie. Elle supplée à la situation d'anarchie consécutive à l'inadap-

tation de l'ancienne législation soviétique aux changements socio-politiques.

Depuis 1992, le Ministère de la Culture de Russie supervise le réseau russe de la lecture publique, détenant des compétences exécutives générales. Toutefois, cet organe fédéral ne joue souvent plus qu'un rôle de consultation, la nouvelle législation transférant une part importante de son pouvoir de décision et de financement aux exécutifs régionaux et locaux. Les responsabilités des bibliothèques centrales régionales se sont accrues mais la décentralisation du pouvoir exécutif risque toutefois d'accentuer les disparités entre régions, car certaines autorités décentralisées ont tendance à négliger leurs bibliothèques publiques, jugées trop peu lucratives.

Depuis la seconde moitié des années 80, la planification dirigiste a été progressivement abandonnée au sein des bibliothèques. La nouvelle loi maintient une hiérarchisation et une centralisation modérées du réseau, afin de rationaliser sa gestion par le partage des tâches et des ressources, un objectif indispensable en période de récession. Toutefois, depuis 1987, la « *glasnost* » a accru le pouvoir de gestion de plusieurs organes internes aux bibliothèques (direction, conseils du personnel, délégation du lectorat). De même, l'ensemble du personnel qualifié jouit d'une plus grande autonomie dans son travail quotidien (p. ex. choix des acquisitions).

Cette décentralisation a eu pour conséquence l'introduction de la privatisation dans le monde des bibliothèques publiques. Dès la fin des années 80, des associations civiles indépendantes (groupes politiques, religieux ...) fondent leur propre bibliothèque. Par ailleurs, un petit nombre de

bibliothèques de masse quittent leur réseau local (CBS)⁽⁷⁾ afin souvent de constituer un fonds spécialisé dans une discipline (p. ex. ésotérisme, éducation familiale ...).

En tardant à légaliser ce phénomène, les pouvoirs publics ont contribué à son développement. La nouvelle loi du 17 janvier 1995 sur les bibliothèques adopte une position nuancée en cette matière : d'une part elle autorise la constitution de bibliothèques privées (c'est-à-dire les bibliothèques non subventionnées par l'Etat) car celles-ci répondent généralement à un besoin de la population locale, d'autre part elle les contraint à respecter un minimum de dispositions légales et les place toutes sous le contrôle d'une autorité publique supérieure. La législation les encourage aussi vivement à (ré-)intégrer le réseau afin de partager leurs ressources. Quant aux bibliothèques appartenant à des organismes publics, elle autorise leur départ du CBS et la spécialisation de leurs collections, mais interdit leur privatisation.

La plupart des bibliothèques de masse n'ont pas les moyens ou la volonté de quitter leur CBS dont la bibliothèque centrale continue à leur apporter une aide appréciable. Malgré cette adhésion massive, les CBS éprouvent encore des difficultés à apporter au public un service de qualité. Une solution relativement économique consisterait à rassembler l'ensemble des collections d'un réseau local et à les redistribuer selon un principe de spécialisation des établissements reliés entre eux par un service de prêt interbibliothèques. Favorisé par la législation en vigueur, ce modèle pourrait s'implanter partiellement dans certains réseaux où des institutions ont déjà commencé à spécialiser leurs fonds mais un obstacle majeur au dévelop-

pement des CBS demeure les résistances de certains bibliothécaires au travail collectif.

FINANCES

Les bibliothèques de masse ont subi moins de retombées financières de la récession que des établissements d'autres réseaux (bibliothèques de syndicats ou d'usines); car le pouvoir politique s'est toujours engagé à allouer des crédits suffisants à leur fonctionnement. Toutefois, elles sont moins privilégiées que les bibliothèques technico-scientifiques souvent mieux financées par l'Etat et plus susceptibles de développer des partenariats lucratifs avec des entreprises.

Actuellement, les petites bibliothèques de masse sont financées par l'administration culturelle locale, au même titre que d'autres institutions culturelles (théâtres ...) et selon une clé de répartition arbitraire fréquemment défavorable aux bibliothèques. La loi de 1995 ne fixe hélas pas de clé de répartition mais délègue au gouvernement fédéral la tâche de déterminer une norme minimale de financement.

Les hausses budgétaires consenties par les autorités russes ont été souvent insuffisantes à contrer les effets de l'inflation galopante. De surcroît, la « *glasnost* » et la « *perestroïka* » ont suscité des besoins pécuniaires supplémentaires : mise à jour des collections, formation du personnel aux nouvelles technologies. Aussi, depuis 1992, le pouvoir a pressé les bibliothèques de trouver des sources d'auto-financement partiel :

- activités commerciales : ventes de livres (doubles ...);

- facturation de services aux lecteurs : photocopies, recherches bibliographiques ...;
- sponsoring ...

Tout en encourageant de telles pratiques (p. ex. par des exemptions fiscales sur les bénéfiques), la loi de 1995 prévoit des garde-fous empêchant des abus frauduleux. Elle vise, par exemple, à préserver l'intégrité des collections précieuses ainsi qu'un accès gratuit du public aux services de base (emprunt ...). A ce jour pourtant, afin d'assurer leur survie, certaines bibliothèques ont dû imposer une modeste contribution pécuniaire à leur lecteur. Ainsi, en juillet 1994, à Saint-Pétersbourg, la Bibliothèque municipale Maïakovski prélevait un droit d'entrée équivalent à un ticket de métro. On ne sait encore si un arrêté d'exécution de la nouvelle loi légalisera et réglera un tel usage, afin qu'il ne soit pas discriminatoire envers les catégories défavorisées de la population comme les retraités.

INFORMATISATION

Les bibliothèques publiques russes accusent un grand retard technologique. La plupart des petites bibliothèques de masse ne possèdent aucun équipement informatique en raison du coût prohibitif de celui-ci.⁽⁸⁾ Un fossé se creuse entre elles et une minorité de bibliothèques de masse (importantes ou sponsorisées ...) qui ont réalisé localement de modestes bases de données, sans souvent parvenir à mettre en oeuvre une informatisation générale. Beaucoup emploient des logiciels bibliothéconomiques russes à l'exception de *CDS/ISIS/m* et de *Liber*, deux systèmes étrangers au prix modique. La lente adaptation de leur personnel à de nouvelles méthodes de travail constitue un frein à l'automatisation.

Certaines bibliothèques de masse informatisées tentent de rompre leur isolement avec les grands réseaux automatisés nationaux :

- **le réseau scientifique et technique**, l'ancien GASNTI (système automatisé d'Etat pour l'information technico-scientifique) qui comprend des bibliothèques ou des services d'information spécialisés dans les sciences et techniques (p. ex. VINITI)⁽⁹⁾. Jusqu'à la fin des années 80, les services de GASNTI étaient réservés à un nombre limité d'institutions publiques. Depuis, ils sont devenus théoriquement accessibles au grand public mais sont distribués via des réseaux commerciaux fonctionnant selon le *protocole X.25* (p. ex. IASNET) ou *TCP/IP* (p. Ex. RELCOM, premier réseau russe offrant un accès aux systèmes mondiaux de courrier électronique). Le petit nombre de bibliothèques de masse qui ont obtenu ou envisagent une connexion à ces systèmes commerciaux risque de stagner en raison du prix élevé de ces services.⁽¹⁰⁾
- **Libnet⁽¹¹⁾** : ce réseau automatisé interministériel devrait relier des bibliothèques de toute la Russie via un environnement *X.25* et *TCP/IP*. Depuis 1994, il permet l'interrogation des catalogues électroniques de cinq grandes bibliothèques non publiques de Moscou. D'autres bibliothèques de masse automatisées importantes (p. ex. la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg, la Bibliothèque d'Etat russe Lénine à Moscou ...) envisagent de se joindre à ce projet. Ce réseau devrait non seulement promouvoir la collaboration entre des bibliothèques de toutes catégories (p. ex. acquisitions partagées) et faciliter le prêt inter-bibliothèques mais aussi offrir aux institutions

membres un accès en ligne à la bibliographie nationale russe de la Chambre du Livre. L'OPAC de la Bibliothèque nationale publique des sciences et techniques permet déjà la consultation du Catalogue collectif russe de la littérature technico-scientifique, recensant des documents étrangers (monographies, périodiques) et des publications de littérature grise russe.

Par son envergure, **Libnet** semble le réseau non commercial le plus attractif pour les bibliothèques publiques, même s'il présente encore des défauts (p. ex. absence d'une interface utilisateurs unifiée ...).

D'autres réseaux non lucratifs, financés par des mécènes (Fond Soros ...) ou des organismes publics, sont actuellement en cours de développement :

- le Réseau des universités russes;
- le Projet « Bibliothèques russes dans Internet », offrant un accès à Internet aux utilisateurs de seize bibliothèques pour la plupart de Moscou mais aussi de Saint-Pétersbourg (Bibliothèques nationale de Russie ...);
- **RUSLANet⁽¹²⁾** : ce projet a pour objectif l'intégration de bibliothèques universitaires et scientifiques du nord-ouest de la Russie.

Afin de rentabiliser leur informatisation, certaines bibliothèques russes ont entrepris de commercialiser leurs services automatisés : p. ex. vente d'informations financières aux entreprises. Par ailleurs, d'autres bibliothèques s'associent à des entreprises nationales ou étrangères pour la production de bases de données (bibliographiques ...), quitte à céder à leurs partenaires une partie de leurs droits d'exploitation.

Le fonctionnement déplorable des télécommunications russes (lignes téléphoniques) a longtemps entravé le développement de réseaux performants ainsi que les échanges de données avec l'étranger. Heureusement, l'infrastructure des communications en Russie est aujourd'hui en voie de modernisation (p. ex. installation de câbles à fibres optiques, conversion des anciennes installations militaires).

Quant au marché du CD-ROM (bibliographique ou factuel), il connaît un développement encore embryonnaire dans les bibliothèques de masse. Depuis plusieurs années, des CD-ROM sont produits en Russie par des entreprises privées (p. ex. RusInform) ou publiques (p. ex. le « Medline russe », conçu par la Bibliothèque médicale centrale d'Etat à Moscou).

ACQUISITIONS

En matière d'acquisitions, les bibliothèques publiques sont dans une situation très problématique. Depuis 1988, la libéralisation de l'édition et de la distribution du livre a permis l'apparition d'éditeurs et de diffuseurs indépendants qui concurrencent les anciennes entreprises d'Etat partiellement privatisées. Aussi les bibliothécaires ne peuvent plus se reposer exclusivement sur les services de leurs distributeurs habituels auxquels échappent une partie de la production éditoriale indépendante. Un manque de liquidités empêche cependant certaines bibliothèques de traiter directement avec des éditeurs ou des grossistes indépendants.

Pour contrer les effets de l'inflation des coûts de production et de la perte de subsides gouvernementaux, les maisons d'édition ont augmenté leurs prix, alors que les bibliothèques ont

subi une réduction de leurs subventions publiques (p. ex. disparition d'aides en devises à l'achat de publications étrangères) qui sont en outre adaptées avec retard à l'inflation galopante. Aussi beaucoup de bibliothèques ont été contraintes à réduire leur volume d'acquisitions⁽¹³⁾, et plus particulièrement de périodiques. Une solution partielle consistera peut-être en une loi entrée en vigueur en janvier 1996, qui devrait alléger momentanément les charges fiscales des éditeurs et de la presse (suppression de la TVA et de l'impôt sur les bénéfices jusqu'en décembre 1998 ...).

Dans certains domaines précieux pour les bibliothèques (littérature scientifique et didactique), l'offre se réduit. En effet, afin d'assurer leur survie financière, la plupart des maisons d'édition orientent aujourd'hui l'essentiel de leur production vers des genres lucratifs (p. ex. romans populaires).

A cette dérégulation de l'offre, s'ajoute une forte augmentation de la demande du public, que l'ouverture des « *spechranye* » a satisfaite partiellement mais que les difficultés financières des bibliothèques ne permettent pas de combler. Par exemple, beaucoup de bibliothèques ne peuvent encore acheter de documents audiovisuels, faute de matériel pour leur consultation.

Outre les achats, d'autres canaux d'acquisition ont souffert : certains éditeurs privés ne respectent plus les obligations de dépôt légal, un mal qu'une récente loi sur le dépôt légal pourrait enrayer. Enfin, les échanges avec des institutions étrangères se sont réduits.

Le partage des collections à l'intérieur d'un réseau paraît une ébauche de solution partielle aux difficultés

rencontrées par les bibliothèques dans leurs acquisitions.

CATALOGUES ET BIBLIOGRAPHIES

Le catalogage est une tradition bien implantée en Russie. Certains éditeurs publient encore une notice catalographique en fin d'ouvrage, une pratique obligatoire sous le régime soviétique. Depuis 1925, la Chambre du Livre distribue des notices catalographiques aux bibliothèques abonnées sous forme de fiches imprimées et, depuis plusieurs années, de disquettes. Celles-ci ont longtemps été réalisées selon le format bibliographique automatisé **MEKOF**⁽¹⁴⁾ incompatible avec **MARC** et en concurrence avec d'autres standards locaux jusqu'en 1995. A cette date, divers réseaux de bibliothèques lancent un projet de création du format **RusMarc** inspiré **d'Unimarc** afin de favoriser l'échange informatisé de données au sein de réseaux russes (**LIBNET** ...) ou étrangers. L'uniformisation des formats à l'échelle nationale devrait être un processus de longue haleine.

Depuis l'automne 1995, le Ministère russe de la Culture finance un projet de centre de catalogage partagé, destiné, entre autres, à accélérer la conversion rétrospective des catalogues de diverses bibliothèques sur supports informatiques.

Indispensables à la constitution des réseaux, les catalogues collectifs, encore trop peu nombreux, ont vu leur développement ralenti en raison des changements politiques de 1991 (démantèlement de l'U.R.S.S...). La loi de 1995 ordonne au gouvernement fédéral de subsidier leur réalisation.

La bibliographie a toujours été une discipline dynamique en U.R.S.S. Au-

jourd'hui, la Chambre du Livre diversifie ses activités. D'une part, elle publie la bibliographie nationale courante sur des supports variés (papier, CD-ROM). Celle-ci a hélas perdu une part de son exhaustivité en raison des déficiences du dépôt légal. D'autre part, elle commercialise un outil efficace pour les librairies et les bibliothèques : le **Russian books in print**⁽¹⁵⁾. Ce répertoire, publié en 1995 sur format papier, devrait vraisemblablement donner lieu à la production d'un CD-ROM⁽¹⁶⁾.

CLASSIFICATION

Depuis 1979, les bibliothèques de masse emploient la **BBK**⁽¹⁷⁾, une classification universelle d'inspiration marxiste-léniniste. Le recul de cette idéologie, un plus grand souci d'objectivité et les changements socio-politiques ont contraint les bibliothèques publiques à une laborieuse révision de la **BBK** et des catalogues systématiques basés sur celle-ci. En outre, la coexistence de divers types de cette classification freine l'échange d'information et, par conséquent, le développement de réseaux. Une nouvelle variante mieux adaptée à l'automatisation est aujourd'hui à l'étude.

SERVICES AU PUBLIC

Sous l'influence de la « *glasnost* », les bibliothèques de masse ont enfin pu créer un véritable service au public :

- libéralisation de l'accès du public à leurs services et à leurs collections : la commercialisation de services bibliothéconomiques risque toutefois d'entraver l'accès des plus démunis;
- respect de la souveraineté du lecteur et adaptation des services à ses besoins en constante évolution

dans la mesure des moyens financiers des bibliothèques. Selon diverses enquêtes, 60 à 80 % des lecteurs seraient encore insatisfaits des services offerts par leur bibliothèque (collections ...).

Le lectorat des bibliothèques de masse intègre de plus en plus d'entreprises dont seuls les grands établissements peuvent satisfaire les besoins (p. ex. données commerciales).

Le prêt inter-bibliothèques, national et international, a connu un sérieux recul de ses activités en raison de nombreux problèmes financiers (p. ex. augmentation du coût des emprunts et des envois postaux, pénuries de devises ...) et d'infrastructure (p. ex. déficiences des télécommunications, manque de catalogues collectifs). Plusieurs projets à l'étude devraient constituer des solutions partielles : paiement par « vouchers » géré par l'IFLA, création d'un centre de coordination au sein de la Bibliothèque Lénine ...

ENSEIGNEMENT

Les instituts russes d'enseignement bibliothéconomique ont adapté leurs programmes aux réformes : p. ex. suppression des cours de marxisme-léninisme, introduction des techniques de gestion occidentale (marketing ...), multiplication des cours d'informatique. Certains établissements n'ont hélas pas encore les moyens d'acheter un matériel satisfaisant (p. ex. ordinateurs, documentation pédagogique ...). L'enseignement, indispensable au succès d'une nouvelle bibliothéconomie, devrait pourtant constituer une priorité budgétaire absolue.

Ces efforts sont partiellement relayés au sein de la formation professionnelle continue. A Moscou en 1992,

« *Bibliomarket* », une firme privée associée à des partenaires allemands, a pénétré ce créneau prometteur, proposant aux bibliothèques une aide à l'élaboration de stratégies orientées vers l'économie de marché.

COOPERATION

La « *glasnost* » a permis aux bibliothèques russes d'intensifier et de diversifier leurs relations extérieures. La loi de 1995 autorise toute bibliothèque à entretenir librement des relations avec des institutions étrangères (bibliothèques ou associations).

Avec la désintégration de l'U.R.S.S., la coopération des bibliothèques russes avec les institutions des autres ex-républiques s'est tant ralentie, que les anciennes bibliothèques centrales des républiques, devenues bibliothèques nationales de leur jeune Etat, ont décidé de se concerter périodiquement au sein d'une Assemblée des bibliothèques d'Eurasie.

De même, la Russie et les pays de l'Est ont préféré suspendre en grande partie leur collaboration et chercher des partenaires occidentaux, plus riches. En Europe de l'Ouest, la coopération avec la Russie est cependant moins développée que celle avec d'autres pays d'Europe de l'Est. Ce phénomène s'explique entre autres par l'instabilité politique de la Russie. Cette réserve paraît préjudiciable dans la mesure où un large soutien aux bibliothèques contribuerait indubitablement à la propagation des idées démocratiques. En outre, l'aide aux bibliothèques russes s'adresse surtout aux institutions académiques et de recherche, négligeant les bibliothèques de masse, à l'exception des deux bibliothèques nationales (Lénine à

Moscou et Saltykov-Chtchedrine à Saint-Pétersbourg).

En général, en Russie, la coopération avec l'Occident s'exerce sous forme d'actions isolées (p. ex. dons substantiels de livres). La mise sur pied d'une coordination permettrait une meilleure répartition de l'aide. Celle-ci devrait s'orienter vers des domaines cruciaux pour le développement des bibliothèques comme la formation, les associations professionnelles.

CONCLUSION

La « *glasnost* » a permis de mettre en lumière les défauts de la bibliothéconomie soviétique et de doter l'ensemble des bibliothécaires d'une nouvelle liberté de parole et d'action, deux conditions indispensables au changement. Peu après, les réformes ont dynamisé un système auparavant sclérosé (rapprochement des bibliothèques de leur public, introduction de nouvelles techniques ...).

Toutefois les changements politiques, économiques et sociaux subis par le pays ont eu des répercussions fâcheuses pour les bibliothèques russes. Les constantes difficultés financières de celles-ci ont constitué un frein majeur à leur modernisation et à leur réorganisation, creusant un fossé entre certaines institutions puissantes (bibliothèques nationales, centrales, régionales ...) et la plupart des petites bibliothèques de masse sous-équi-

pées. D'autre part, le fonctionnement relativement efficace du réseau de la lecture publique a souffert de la désorganisation de certains secteurs, comme l'édition et la distribution du livre russe.

Votée le 17 janvier 1995, une nouvelle loi sur les bibliothèques légalise et réglemente les acquis des réformes (p. ex. décentralisation). Elle protège les droits fondamentaux des lecteurs (p. ex. pluralisme des collections, accès de tous aux services de base) et tente de prémunir les bibliothèques contre les abus de la privatisation et de la décentralisation (garantie d'un financement par les autorités délocalisées). Elle s'efforce aussi de préserver les avantages du travail en réseaux (coopération, partage des ressources). Toutefois, elle ne fixe qu'un cadre général qui, sans la mise en oeuvre de règlements d'exécution témoignant d'une réelle préoccupation des autorités envers leurs bibliothèques, ne peut apporter à celles-ci qu'une survie précaire.

Par ailleurs, le mécénat et la coopération n'ont abouti qu'à des aides trop ponctuelles pour être efficaces à l'échelle nationale.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que les bibliothèques publiques russes s'acheminent lentement sur la voie d'un profond renouveau mais que le siècle d'or n'est pas encore à l'horizon de l'an 2000.

REFERENCES

- (1) Cet article est une synthèse mise à jour de notre travail de fin d'études : *Glasnost et perestroïka dans les bibliothèques publiques de Russie (février 1986 - juillet 1994)*.
- (2) En général, les Occidentaux traduisent littéralement ce terme par « reconstruction », mais dans la pensée de M. Gorbatchev, il connote plutôt une « réorganisation d'envergure sans volonté de destruction du système socio-politique en vigueur. »
- (3) Ce terme est habituellement traduit par « transparence » ou « ouverture », mais un équivalent plus pertinent est « publicité », au sens de « rendre public. »
- (4) Pour désigner les bibliothèques russes de lecture publique, nous employons l'expression normalisée internationale de « bibliothèques publiques » tout comme l'appellation traditionnelle de ce type d'institutions en Russie, « massovnye biblioteki », c'est-à-dire « bibliothèques de masse. »
- (5) La Chambre du Livre est un organisme national chargé entre autres du catalogage centralisé et de la bibliographie courante.
- (6) Jusqu'en 1987, le catalogue de la Bibliothèque fédérale d'URSS Lénine à Moscou contenait 30 à 40 % de fiches en moins que le catalogue exhaustif réservé au personnel. Cf. *From totalitarianism to democracy : Russian libraries in transition* - Evgeny KUZMIN - in *American libraries*, 1993, Vol. 4, n° 6, June, pp. 568-570.
- (7) CBS est l'abréviation de « Central'nyi biblioteknyi set' » ou « Réseau centralisé de bibliothèques ». Il s'agit d'un réseau local comprenant jusqu'à une vingtaine de petites bibliothèques dirigées par un établissement central.
- (8) En Russie, le coût d'un ordinateur de qualité excède le salaire annuel d'un chef de département dans une grande bibliothèque. Source : *Russian libraries in the context of social, economic and political reforms* - Evgeny KUZMIN - in *IFLA Journal*, 1995, Vol. 21, n° 2, pp. 106-109.
- (9) VINITI, c'est-à-dire l'Institut d'information scientifique et technique, est l'un des principaux serveurs de ce réseau.
- (10) Y. SHRAIBERG et M. GOUCHAROV donnent en 1995 une estimation du coût de l'établissement d'une liaison entre une bibliothèque et un réseau commercial bon marché :
 - 2000 \$ pour l'installation (hard- et software)
 - environ 500 \$ mensuellement à titre de frais d'exploitation.
 Bien que ces coûts nous paraissent modiques, les deux auteurs considèrent qu'ils sont exorbitants pour beaucoup de bibliothèques russes. Cf. *Telecommunications, networking and CD-ROMs in Russian librarians* - Yakov SHRAIBERG, Mikhail GOUCHAROV - in *FID News Bulletin*, 1995, Vol. 45, n° 11, November, pp. 333-339.
- (11) Le Russian Library NETWORK est accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.scsml.rssi.ru/list.html>. Il n'offre encore que peu de services en anglais.
- (12) Il s'agit de l'acronyme du Regional University and science Library Advanced Network, présenté sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.unilib.neva.ru/olsc/ruslan.html>
- (13) En 1991-1992, le prix d'achat de livres de fiction a été multiplié par 12 ou 13, et celui des autres ouvrages par 5 ou 6. Cette inflation a entraîné une chute du nombre d'acquisitions des bibliothèques publiques de 30 à 40 %. Cf. *Russian reading in a period of social and cultural change* - V.D. STELMAKH - in *international information and international library review*, 1995, Vol. 27, n° 1, pp. 7-23.

- (14) « Mezhdunarodnyi kommunikativnyi format » ou « format international de communication ». A des fins d'exportation, il avait été qualifié d'international.
- (15) « Knigi v nalichi i pechati : katalog » - I bypusk - Moskva : Rossiiskaia Knizhnaia palata, 1995.
- (16) Ce projet ne doit pas être confondu avec un premier CD-ROM, du même nom, édité à Londres par Bowker-Saur.
- (17) « Bibliotechnaia bibliograficheskaia klassifikatsia » ou « classification bibliothéconomique et bibliographique ». D'inspiration marxiste-léniniste, cette classification a remplacé en 1979 la C.D.U. dans les bibliothèques de masse et de recherche en sciences humaines.

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ O.A. ANTOSHKOVA, Y.A. VASIL'EV, N. A. CHEL'TSOVA, *Standartizatsiia obmena bibliograficheskoi informatsiei mezhu bankami dannykh*, in *Nauchno-tekhnicheskaiia informatsiia*, 1986, Vol. 1, n° 7, pp. 1-5.
- ◇ A. BRADFER, *Glasnost et perestroïka dans les bibliothèques publiques de Russie (février 1986 - juillet 1994)*, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles. Faculté de Philosophie et Lettres. Section de Sciences du Livre et des Bibliothèques, 1995, X-200 p.; 30 cm - Mémoire - Bibliogr. - Annexes.
- ◇ J. BRINE, *Perestroïka and Soviet Libraries* - in : *Libri*, 1992, Vol. 42, n° 2, April-June, pp. 144-146.
- ◇ P. BRUHN, *Glasnost im Sowjetischen Bibliothekswesen* - in : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliografie*, 1989, Vol. 36, n° 4, July-August, pp. 360-366.
- ◇ M. T. CHOLDIN, *Censorship under Gorbachev*, in : *Solanus*, 1991, Vol. 5, pp. 130-142.
- ◇ G.P. CORNISH, S. PROSEKOVA, *Document supply and access in times of turmoil : recent problems in Russia and Eastern Europe*, in : *Interlending & document supply*, 1996, V. 24, n° 1, pp. 5-11.
- ◇ E. A. ERONINA, V.V. KOMOV, *ILL system in the network of research and sci-tech libraries of the FSU : problems and perspectives*, in : *Inspel*, 1994, Vol. 28, n° 2, pp. 282-290.
- ◇ *Focus on Russia*, in : *Canadian library journal*, 1991, Vol. 48, n° 1, February, pp. 47-56.
- ◇ T. GOLVINTSKAYA, E. S. SUKIASYAN, *Library-bibliographic classification : on the path of renovation*, in : *Knowledge information*, 1993, Vol. 20, n° 2, pp. 77-79.
- ◇ J. M. GREENING, *Ten years in the life of Russian libraries*, in : *The International information and library review*, 1995, Vol. 27, n° 2, June, pp. 113-127.
- ◇ N. P. IGUMNOVA, *The Bibliographic scene in the USSR*, in : *International cataloguing and bibliographic control*, 1991, Vol. 20, n° 2, April-June, pp. 19-21.
- ◇ *Information and networking technologies in Russian libraries : april 1995* - in : *UDT occasional papers*, 1995, n° 1, pp. 1-20.
- ◇ L. INKOVA, I. OSIPOVA, *Librarianship in the USSR : the reality of transformation* : in : *IFLA journal*, 1991, V. 17, n° 2, pp. 115-127.

-
- ◇ *International cataloguing policy impact on the development of bibliographic description : normative basis in the Russian state library (former Lenine Library) - in : International cataloguing and bibliographic control, 1992, Vol. 21, n° 4, October-December, pp. 54-57.*
 - ◇ G. JAKIMOV, *Les Usagers des bibliothèques publiques en U.R.S.S.*, in : *Bulletin des bibliothèques de France, 1991, Vol. 36, n° 6, pp. 512-517.*
 - ◇ D. KIMMAGE, *Glasnost in Soviet libraries : part one of two - in : American libraries, 1988, Vol. 19, n° 7, July-August, pp. 570-575.*
 - ◇ D. KIMMAGE, *Glasnost in Soviet libraries : part two - in : American libraries, 1988, Vol. 19, n° 8, September, pp. 652-657.*
 - ◇ E. KUZMIN, *From totalitarianism to democracy : Russian libraries in transition - in : American libraries, 1993, Vol. 4, n° 6, pp. 568-570.*
 - ◇ E. KUZMIN, *Russian libraries in the context of social economic and political reforms - in : IFLA journal, 1995, Vol. 21, n° 2, pp. 106-109.*
 - ◇ *Library development in Central and Eastern Europe from assistance to cooperation : an investment for the future : proceedings of a workshop held in Strasbourg, 3 and 4 February 1994 : final report / Directorate-general Telecommunications, information market and exploitation of research; compiled by Rachel ROBERTS - Luxembourg : Office for publications of the European communities, 1994 - III-136 p.; 30 cm - (Information management series) - ISBN 92-826-2657-1.*
 - ◇ A. MASEVICH, V. P. ZAKHAROV, *The role of a machine-readable format in planning an electronic catalogue in the two largest libraries of Saint-Petersburg - in : International catalographic and bibliographic control, 1995, Vol.24, n° 1, January-March, pp. 10-12.*
 - ◇ M. F. MENAEV, *Na puti k informatizatsii biblioteknoi sistemy Rossii - in : Nauchnye i tekhnicheskie biblioteki, 1992, n° 9, pp. 23-26.*
 - ◇ M. S. OLSEN, *The more things change, the more they stay the same : East-West exchanges 1960-1993 : in : Library resources and technical services, 1995, Vol. 39, n° 1, January, pp. 5-21.*
 - ◇ B. RAYMOND, *Russian education for library and information service - in : Canadian library journal, 1991, Vol. 48, n° 6, December, pp. 399-404.*
 - ◇ *Russian libraries in transition : an anthology of glasnost literature / compiled and edited by Dennis KIMMAGE - Jefferson (North Carolina); London : McFarland, 1992 - XVII-214 p. : ill; 24 cm - Bibliogr. - Index. - ISBN 0-89950-718-2.*
 - ◇ L. SHATZKIN, *How book distribution in Russia frustrates book publishing - in : Logos, 1994, Vol. 5, n° 1, pp. 19-24.*
 - ◇ J. L. SHRAIBERG, *The State of library automation in Russia - in : Microcomputers for information management, 1993, Vol. 10, n° 4, pp. 293-310.*
 - ◇ J. L. SHRAIBERG, M. GOCHAROV, *Telecommunications, networking and CD-ROMs in Russian libraries - in : FID News bulletin, 1995, Vol. 45, n° 11, November, pp. 333-339.*
 - ◇ V. SPAIN, *Russian libraries, an indestructible part of national memory : a study guide for librarians - in : Reference services review, 1996, Spring, pp. 73-76.*
 - ◇ V. D. STELMAKH, *Russian reading in a period of social and cultural change - in : The International information and library review, 1995, Vol. 27; n° 1, pp. 7-23.*

-
- ◇ B. VOLODIN, *The National Library of Russia entering the third century of its existence* - in : European research libraries cooperation, 1995, Vol. 5, pp. 440-449.
 - ◇ G. WALKER, *Recent developments in Soviet publishing* - in : Solanus, 1991, Vol. 5, pp. 153-166.
 - ◇ H. WALRAVENS, *The role of books in print in the Russian book sector* - in : European research libraries cooperation, 1996, Vol. 6, pp. 11-25.
 - ◇ N. ZILPER, *The consequences of glasnost* - in : Library journal, 1991, May, pp. 44-49.

* * *

A B S T R A C T S

* LIVRES PARUS

1. **Administration et bibliothèques** : Marie-Thérèse JARRIGE en collaboration avec Jean PECHENART - ELECTRE, Editions du Cercle de la Librairie (Paris) - Collection Bibliothèques - 1996 - 413 p. - 270 FF (+ port) - Format : 17 x 24 cm - ISSN 0184-0886 - ISBN 2-7654-0634-0.

Comment sont administrées, financées, constituées les collectivités dont dépendent les bibliothèques françaises ? De quelles directions relèvent les bibliothécaires au sein de leurs actuels ministères de tutelle ? Quels sont les statuts des différents personnels ?

Pourquoi les crédits d'une bibliothèque municipale ne peuvent-ils pas être affectés aux équipements sportifs, alors que les crédits de papeterie peuvent éventuellement servir à acheter des livres ?

En cinq grandes parties - généralités de droit public, différents types de bibliothèques, principes et organisation de la fonction publique, personnel des bibliothèques, régime financier - on trouvera les données permanentes ainsi que des perspectives aussi précises que possible sur les changements en cours.

L'ouvrage, destiné à servir de manuel tant pour la formation de base que pour la mise à jour des connaissances des bibliothécaires dans le domaine de l'administration, ne conserve de commun avec sa version de 1990 que les notions fondamentales et les présentations historiques.

Il a été enrichi d'un index alphabétique destiné à en faciliter la consultation.

Sommaire

Partie I. Généralités de droit public	13
I. Notion de personne morale	15
II. L'Etat	17
III. Les collectivités territoriales	25
IV. Les établissements publics	40
V. Les actes publics	42
VI. La documentation administrative	46
 Partie II. Les bibliothèques : administration centrale, principaux types, statuts et organisation	 51
I. L'administration centrale des bibliothèques	53
II. La Bibliothèque nationale de France	83
III. L'organisation scolaire et universitaire	118
IV. Les bibliothèques universitaires	135
V. Les bibliothèques des grands établissements	154
VI. La Bibliothèque publique d'information	157
VII. Les bibliothèques des collectivités territoriales	168
VIII. Les autres bibliothèques	185
 Partie III. Le personnel. Principes et organisation de la fonction publique	 193
I. Introduction générale	195
II. Les agents titulaires de la fonction publique	199
III. Les particularités de la fonction publique territoriale	233
IV. Les agents non titulaires	242

V. La Sécurité sociale des fonctionnaires, titulaires et non titulaires	252
Partie IV. Le personnel. Statuts particuliers des personnels exerçant dans les bibliothèques	259
I. Personnels titulaires des bibliothèques de la fonction publique de l'Etat	261
II. Personnels non titulaires des bibliothèques de la fonction publique de l'Etat	279
III. Personnels titulaires des bibliothèques de la fonction publique territoriale	282
IV. Les personnels des bibliothèques de la Ville de Paris	299
V. Les personnels affectés dans les bibliothèques et appartenant aux corps ou cadres d'emplois communs	303
Partie V. Le régime financier	309
I. Notions de comptabilité publique. Le budget	311
II. Les budgets publics. Etat, collectivités territoriales, établissements publics	324
III. Le régime financier des différents types de bibliothèques	334
Conclusion	351
Annexes	353
Bibliographie	375
Liste des documents et annexes	379
Liste des sigles	381
Index	389
Table des matières	399

Note biographique

Marie-Thérèse JARRIGE, conservateur à la Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, est juriste de formation. Elle enseigne l'administration depuis 1964 au Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation de Clermont-Ferrand.

Jean PECHENART est conservateur à la Bibliothèque universitaire de Limoges.

2. Contrôler la qualité et la cohérence d'un catalogue - Institut de Formation des Bibliothécaires (Villeurbanne) - sous la direction de Marie-Elise FREON - Collection : La Boîte à Outils (Fax : 04.78.53.75.05) - 1996 - 176 p. - 150 FF (+ port) - ISBN 2-910966-03-8.

Le catalogue a longtemps été le coeur de l'activité technique des bibliothèques.

Aujourd'hui, l'informatisation des catalogues permet de créer, dans chaque établissement ou réseau de bibliothèques, une base bibliographique dont la richesse d'information potentielle est sans commune mesure avec les multiples fichiers traditionnels. En outre, ces bases sont de plus en plus alimentées par des sources variées, auprès de réservoirs bibliographiques notamment.

La problématique des bibliothèques évolue donc d'une maîtrise du catalogage à une recherche de cohérence du catalogue dans son ensemble et dans ses accès.

Marie-Elise FREON, consultante spécialisée, a réuni des professionnels experts pour aborder, de façon théorique aussi bien qu'opératoire, une mise en oeuvre de la qualité des catalogues aujourd'hui.

Note biographique

Marie-Elise FREON est Consultant auprès de la Société JOUVE.

3. **Thésaurus ophtalmologique** - Jean-Jacques COULON - Edition ERA (Et Regarde Attentivement) (Nantes) (Fax : 02.40.68.98.76) - 1996 - 1034 p. - 850 FF (franco de port) - Format : 17 x 24 cm - ISBN 2-909168-04-2.

Le Thésaurus Ophtalmologique, c'est à la fois :

- Le répertoire de la terminologie ophtalmologique moderne
La partie principale de l'ouvrage ou Corpus classe par thèmes et répertorie alphabétiquement tous les termes significatifs de l'ophtalmologie et des disciplines environnantes qui participent à ses fondements et ses applications : soit environ 7000 mots-clés et leurs 6000 synonymes.

Le Corpus combine :

- * Une nomenclature de termes « contrôlés », c'est-à-dire vérifiés, au plan de leur usage professionnel autant que de leur sens effectif et pratique. 300 définitions et/ou notes étymologiques permettent de préciser et clarifier les acceptions controversées ou multiples.
- * Un vocabulaire organisé, mettant en évidence les relations hiérarchiques ou associatives entre les mots, ou les notions et objets représentés par ceux-ci.

Le Corpus constitue un outil exceptionnel, sans équivalent actuel, en matière de recherches documentaires et rédactionnelles.

- Un lexique multilingue
En fournissant les correspondances en allemand, anglais, espagnol et italien de plus de 3300 mots-clés et synonymes français essentiels, le **Thésaurus ophtalmologique** est un précieux dictionnaire polyglotte. Il permet :

- * de trouver immédiatement à partir du terme français ses quatre équivalents étrangers, en une seule recherche, grâce à une mise en pages originale et fonctionnelle,

- * d'obtenir, par l'un des 4 dictionnaires bilingues, à partir du terme étranger son équivalent français.

- En annexe :

- * un catalogue très complet des abréviations utilisées par l'ophtalmologiste ou utiles à son exercice professionnel,

- * un glossaire des termes documentaires caractérisant les éléments constitutifs d'une bibliographie.

4. **Guide pratique des techniques documentaires** - Claire GAINCHAT, Yolande SKOURI et coll. - EDICEF (Vanves) - Collection Universités Francophones - 1996 - 2 volumes - 305 p. et 60 FF chacun - Format : 17 x 26 cm - ISSN 0993-3948.

Ouvrage d'initiation et de mise à jour, illustré d'exemples et d'études de cas, ce manuel pratique, destiné à la formation initiale, présente pour chaque aspect du traitement de l'information une synthèse de portée générale.

Conçu à partir d'une expérience enrichie par des années de travail en Afrique, au Québec, en France, il est susceptible d'intéresser un large public : étudiants débutants, documentalistes non formés, ou depuis trop longtemps pour avoir été initiés aux nouvelles technologies, pédagogues auxquels il apporte illustrations et exercices pratiques.

Conçu sous une forme modulaire, présentant la technique sous diverses facettes, il constitue deux ensembles :

A. Le traitement et la gestion des documents, les centres de documentation, le matériel, les nouvelles technologies : GED, supports optiques, Internet (Volume 1);

Préface de la première édition	5
Préface de la nouvelle édition	6
Introduction à la première édition	7
Introduction à la nouvelle édition	8

Module 1 : La fonction documentaire

A. Trouver quoi ? L'information	13
B. Trouver quoi ? Les documents	35
C. Pour qui ? Les utilisateurs	45
D. Par qui ? Le documentaliste	57
E. Où ? Les archives, les bibliothèques et les centres de documentation	65
F. Comment ? Les techniques documentaires	75

Module 2 : Les technologies informatiques et télématiques

A. L'informatique	87
B. La télématique	119
C. Les réseaux	127
D. Les nouveaux supports de stockage de l'information	142
E. Les applications de l'intelligence artificielle en documentation	149

Module 3 : Trouver comment ?

A. La collecte	163
B. L'acquisition et les commandes	183
C. Le stockage et le classement	193

Module 4 : Le temps et l'espace : gestion et aménagement

I. <u>Gestion et aménagement</u>	
A. Qu'est-ce que gérer ?	215

B. Gestion des tâches et du temps : les applications	229
--	-----

II. Local et équipement

A. La gestion de l'espace : implantation d'un centre de documentation	263
B. Les différents types d'espace	265
C. Le mobilier et ses équipements	269
D. Procédures d'acquisition et de choix	275

Annexes générales

Sigles	293
Périodiques spécialisés	299
Index	301

B. Le traitement intellectuel de l'information : description bibliographique, description du contenu, indexation, langages documentaires et diffusion (Volume 2).

Préface de la première édition	5
Préface de la nouvelle édition	6
Introduction à la première édition	7
Introduction à la nouvelle édition	8

Module 5 : La description bibliographique

A. L'ISBD	13
B. La description bibliographique en bibliothèque et la constitution des fichiers	15
C. La description bibliographique et la spécificité africaine	21
D. Les usages documentaires concernant la référence bibliographique	23
E. La description bibliographique des parties composantes	29

Module 6 : L'analyse documentaire

A. Introduction	47
B. Les éléments constitutifs de l'analyse	49
C. L'indexation	55
D. Un cas particulier : les documents « non livres »	61
E. L'analyse exploitable par ordinateur	63
F. La normalisation	67
G. L'aboutissement de l'analyse documentaire	69

Module 7 : Les langages documentaires

Introduction générale	107
A. Les classifications	109
B. Les lexiques	117
C. Le thésaurus	119
D. Conclusion générale	135

Module 8 : La recherche documentaire

A. Sources et outils de la recherche documentaire	169
B. Méthodologie et stratégie de recherche	187
C. L'accès au document	205
D. Quelques perspectives d'avenir	207

Module 9 : La diffusion de l'information

A. Les modalités de la diffusion : les services et les produits	235
B. L'édition	259
C. La reprographie et la micrographie	267
Comment faire ...	275

Annexes générales

Sigles	293
Périodiques spécialisés	299
Index	301

Note biographique

Claire GUINCHAT, diplômée de l'INTD, ingénieur au CNRS, a toujours conjugué activité documentaire et enseignement, à l'INTD et surtout à l'EBAD de Dakar (Sénégal). Consultante à l'UNESCO, elle est notamment l'auteur, avec Michel MENOU, de *Sciences et techniques de l'information et de la documentation. Une introduction générale.* (UNESCO) traduit en sept langues.

Yolande SKOURI, ingénieur de l'Ecole polytechnique féminine de Paris, a d'abord exercé des activités documentaires, notamment en Afrique. Elle a ensuite enseigné à l'EBAD de Dakar (Sénégal) et fait actuellement partie du corps enseignant de l'INTD où elle assure des responsabilités pédagogiques.

*** PUBLICATIES VVBAD**

- « Nu van hooger hand ... Vijfenzeventig jaar Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezen » - 1996 - 280 p. - 1495 BEF - Format : A4 - ISBN 90-72679-19-9.

Op 4 Oogst 1921 werd de VVBAD opgericht. Haar tijdschrift *De Bibliotheekgids*, nu *Bibliotheek- & archiefgids* begon zijn eerste nummer met de woorden « Nu van hooger hand ... » en daarmee verwees de « Opstelraad » naar de ver gevorderde voorbereiding van de wet op de openbare bibliotheken die op 17 oktober 1921 in het Parlement was goedgekeurd.

Inmiddels is de VVBAD uitgegroeid tot een eerbiedwaardige groepering van bibliothecarissen, archivariissen en documentalisten uit alle sectoren van het beroep. Het 75-jarig bestaan van de VVBAD was de gelegenheid bij uitstek om haar rijke geschiedenis te schrijven. Een boeiend verhaal over het ontstaan, het verleden en het wezen van de VVBAD, maar ook over de evolutie van het beroep zelf, in al zijn geledingen.

* RELEVES DANS :

1. NBBI BERICHT, 1996, V 8, n° 4-november :a. Digitale overheidsinformatie beschikbaar ? - Mildo van STADEN - (p. 1-3).

- De opkomst van een multimediale informatiemaatschappij zorgt ervoor dat informatie in digitale vorm in alle facetten van de maatschappij doordringt. Ook op het gebied van overheidsinformatie. Nieuwe media en daarop gebaseerde diensten zoals digitale loketten, almanakken, online-raadplegingen en search-engines buitelen over elkaar heen.

b. Openbare informatievoorziening tegen (w)elke prijs ? - Adriaan VAN GEEST - (p. 3-5).

- De waarde van overheidsinformatie is één van die onderwerpen in de wereld van de informatievoorziening waarover velen jaren debatteren. Er zijn, grofweg, twee denkrichtingen. De ene groep meent dat alle informatie van de overheid gratis moet zijn (er is immers al voor betaald via de belastingen); de andere groep meent dat de waarde van de informatie afhankelijk is van het nut dat die informatie heeft voor de vragsteller. Dit artikel gaat nader in op de waarde van overheidsinformatie.

c. Netwerkvorming binnen de informatieketen - Chris FROWEIN - (p. 5-6).

- In opdracht van de inmiddels opgeheven RABIN (Raad van Advies voor Bibliotheekwezen en Informatieverzorging) heeft het NBBI een studie verricht naar netwerkvorming tussen bibliotheken, boekhandel en uitgeverij (de intermediaire partijen in de informatieketen). In eerdere studies van RABIN en NBBI is vooral ingegaan op de netwerk-infrastructuur die in diverse

sectoren van de informatievoorziening bestaat en ontstaat. In de jongste NBBI-studie is, naast een bijgewerkt overzicht van bestaande netwerken, vooral onderzoek gedaan naar nieuwe vormen van informatiedienstverlening die mogelijk zijn als gevolg van netwerkvorming. Hierbij heeft vooral het perspectief van de klant aandacht gekregen, naast technische en organisatorische maatregelen die nodig zijn in bibliotheken, boekhandels en uitgeverijen.

d. Overheidsinformatie in netwerken van ministeriële bibliotheken, documentatiecentra en archieven - Mildo van STADEN - (p. 6-7).

- Veel potentiële gebruikers zijn vaak niet op de hoogte wat voor overheidsinformatie er is of waar het zich bevindt : in een archief, bibliotheek, of documentatiecentrum. Integratie van informatiesystemen en -bestanden door middel van elektronische netwerken kan informatie mogelijkwijs beter binnen bereik van gebruikers brengen. Het NBBI heeft onderzocht of overheidsinformatie voor gebruikers toegankelijk kan worden gemaakt met behulp van elektronische netwerken tussen ministeriële bibliotheken en archieven. Ons doel is een bijdrage te leveren aan het Nederlands beleid ten aanzien van de toegankelijkheid van overheidsinformatie in openbaar toegankelijke archieven, bibliotheken en documentatiecentra.

e. Eindrapporten beschikbaar van twee Europese projecten - (p. 7).

- Eerder dit jaar heeft het NBBI een tweetal onderzoeksprojecten voor de Europese Commissie afgesloten. Inmiddels zijn van beide projecten de eindrapporten in druk verschenen.

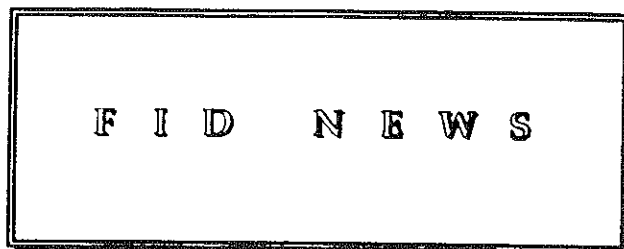
**2. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1996, V 8, n°
73, noviembre :**

Dans ce numéro, on relève notamment :

- un article sur la recherche en bibliothéconomie et en documentation en Espagne - J. A. FRIAS - (p. 17-19).
- un dossier consacré au Bibliothécaire scolaire : sa fonction, ses devoirs, la controverse qu'il suscite. Série d'articles coordonnée par J. A. FRIAS - (p. 43-56).
- la traduction en espagnol de l'article du professeur S. ALAVA publié dans nos CAHIERS (n° 96/2 - p. 48-56), ayant pour titre : « Dis un documentaliste, c'est quoi - Réflexions sur un métier à l'âge numérique. »

o o o

* * *



* VUS DANS : FID NEWS BULLETIN :

- 1996, V 46, n° 11, november :

Ce numéro est essentiellement consacré à la 48ième Conférence de la FID tenue à GRAZ (Autriche) en octobre 1996.

On y relève aussi (p. 337-342) un article de K. RODRIGUEZ intitulé : « Teaching through interactive TV at Texas Women's University; an experience » qui présente, en particulier, un programme d'enseignement à distance en Bibliothéconomie et Sciences de l'Information, utilisant la télévision interactive.

Cahiers de la documentation *Bladen voor de documentatie*

SOMMAIRE

INHOUDSTAFEL

49ème année - 1995

49ste jaar - 1995

- | | |
|--|---------|
| - L'UNION EUROPEENNE ET LES BIBLIOTHEQUES | 3 - 4 |
| <i>Julien VAN BORM</i> | |
| - EC-NIEUWS | 4 |
| <i>Julien VAN BORM</i> | |
| - JICST-E, JGRIP ET JPNEWS : trois bases de données incontournables en information japonaise | 5 - 20 |
| <i>Jean-Marie DOU</i> | |
| - LIRN : un service d'information dans le domaine des affaires, distribué au travers d'Internet | 22 - 29 |
| <i>Ghislaine DECLEVE et Anne SPOIDEN</i> | |
| * * * | |
| - BIBLIOTHEEKTOEPASSING GEBOUWD MET LOTUS NOTES | 44 - 52 |
| <i>Lea HENDRIKX</i> | |
| - DE LA NECESSITE ET DE LA PERTINENCE D'UN REPERTOIRE DE COLLECTIONS IMPORTANTES AU PLAN INTERNATIONAL | 53 - 68 |
| <i>Suzy PASLEAU</i> | |
| * * * | |
| - DOCUMENTOLOGIE ET INTERDISCIPLINARITE | 87 - 89 |
| <i>Laurence JACQMIN</i> | |
| - LA CERTIFICATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DOCUMENTATION | |
| • La démarche originale et responsable de l'ADBS en France | 90 - 95 |
| <i>Jean MICHEL</i> | |
| | 96 - 99 |

- Les mécanismes de la certification ADBS 96 - 99
Jean MEYRIAT
- NOTE RELATIVE A LA CERTIFICATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES 100 - 101
Edith CRESSON
- IMPALA : porte unique pour la commande électronique de documents en Belgique 102 - 111
Julien VAN BORM
- ROLE DU BIBLIOTHECAIRE FACE AUX USAGERS : éducateur ou fournisseur d'informations 112 - 117
Shambuy BAMPANGIDI TUIKALE

* * *

INDEX AUTEURS - 1995 - SCHRIJVERS INDEX

BAMPANGIDI S. T.	112	MEYRIAT J.	96
CRESSON E.	100	MICHEL J.	90
DECLÈVE G.	22	PASLEAU S.	53
DOU J-M.	5	SPOIDEN A.	22
HENDRIKX L.	44	VAN BORM J.	3, 4, 102
JACQMIN L.	87		

INDEX 1995

	<u>MOTS-CLES</u>		<u>TREFWOORDEN</u>
Accès	44, 53, 102, 112	Aanpassingvermogen	90
Accessibilité	5	Aanvraag	53
Adaptabilité	90	Academische vorming	90
ADBS	90	Actielijn	3
Analyse	5	ADBS	90
ANTILOPE	102	Alomvattenheid	53
Assistant	90, 96	Analyse	5
Base de données	5, 22, 44, 53	ANTILOPE	102

Base textuelle	87	Assistent	90, 96
Belgique	3, 22	Bedrevenheid	96
Bibliographie	5, 53, 87	Beeldscherm	22, 44, 53
Bibliothécaire	112	Beheer	3, 44, 53, 102
Bibliothéconomie	112	Bekwaamheidsniveau	96
Bibliothèque	3, 22, 44, 53, 102	België	3, 22
Bibliothèque virtuelle	3	Belgisch potentiëel	3
Caractérisation	96	Beperking	44
Caractéristiques des bases	5	Bestand	5, 22
Catalogage	53	Bestelling	44, 102
Catalogue collectif	102	Bevoegdheid	90
CCB	102	Beweeglijkheid	90
CD-ROM	53	Bibliografie	5, 53, 87
Certification	90, 96, 100	Bibliothecaris	112
Champ	5, 44	Bibliotheek	3, 22, 44, 53, 102
Collaboration	22	Bibliotheekwetenschap	112
Collection	22, 53	CCB	102
Commande	44, 102	CD-ROM	53
Commande électronique	102	Collectie	22, 53
Commission de certification	96	Collectieve catalogus	102
Communauté Européenne	53	Commissie voor legalisering	96
Comparaison	96	CONSPECTUS	53
Compétence	90	Consultant	90
Complexification	90	Convergentie	87
Connaissance	96	Copyright	102
CONSPECTUS	53	Cursus	87
Constitution	53	Deelnemer	53, 102

Consultant	90	Descriptor	5, 22
Contenu	5, 22, 53	Deskundig onderzoek	87
Convergence	87	Deskundige	90, 96
Copyright	102	Dienst	112
Corpus Documentaire	53	Documentaire Corpus	53
Cours	87	Documentalist	87
Coûts	5, 102	Documentologie	87
Décloisonnement	87	Doorstroming	87
Délai	102	Dossier van Kandidatuur	96
Descripteur	5, 22	E-MAIL	22, 44
Diversification	90	ECIA	90
Document primaire	53	Elektronische bestelling	102
Documentaliste	87	Ervaring	90, 96
Documentologie	87	Europeanisering	90
Dossier de Candidature	96	Europese Parlement	100
E-MAIL	22, 44	Europese Gemeenschap	53
ECIA	90	Europese Unie	3
Ecran	22, 44, 53	Facturering	102
Education	112	Fonds	53
Européanisation	90	Formulier	44, 53
Expérience	90, 96	Full-text	44, 87
Expert	90, 96	Gegevensbank	5, 22, 44, 53
Expertise	87	Het catalogeren	53
Facturation	102	Het ingewikkeld maken	90
Fichier	5, 22	Het kennen	96
Fonds	53	Het volgen	102
Formateur	112	Historiek	53

Formation	87	HTML	53
Formation académique	90	HTTP	53
Formation continue	87, 90, 100	Hypermedia	53
Formulaire	44, 53	Hypertext	53
Fournisseur	22, 102	Identificatie	53
Fourniture	102	IMPALA	102
Full-text	44, 87	Index	22, 44
Gestion	3, 44, 53, 102	Indexatie	5, 53
Historique	53	Informateur	112
HTML	53	Informatie	5, 22, 90, 102
HTTP	53	Ingenieur	90, 96
Hypermédia	53	Inhoud	5, 22, 53
Hypertext	53	Integratie	53, 102
Identification	53	Interdisciplinair	87
IMPALA	102	INTERNET	53
Index	22, 44	Japan	5
Indexation	5, 53	JGRIP	5
Informateur	112	JICST-E	5
Information	5, 22, 90, 102	JOIS	5
Ingénieur	90, 96	JPNEWS	5
Intégration	53, 102	Karakterisering	96
Interdisciplinarité	87	Kenmerken van bestanden	5
Intermédiaire	112	Kennis	96
INTERNET	53	Kosten	5, 102
Japon	5	Kwalificatie	90, 100
JGRIP	5	Kwaliteit	44, 90, 96
JICST-E	5	Leverancier	22, 102

JOIS	5	Levering	102
JPNEWS	5	LIBIS-NET	102
Langage naturel	53, 87	LIRN	22
Langue	5, 22, 53, 102	Lokalisatie	53, 102
LIBIS-NET	102	LOTUS NOTES	44
Ligne d'action	3	Medewerking	22
Limitation	44	Meertaligheid	22, 53
Linguistique	53	Methodiek	53
LIRN	22	Modelvorming	87
Localisation	53, 102	MOSAIC	53
Logiciel	5, 44	Nationale focus	3
LOTUS NOTES	44	Natuurlijke taal	53, 87
Méthodologie	53	Navigatie	3, 22, 53
Mobilité	90	Net	3, 44
Modélisation	87	NETSCAPE	22
MOSAIC	53	Norm EN 45013	90, 96
Multilinguisme	22, 53	Norm X.500	22
Navigation	3, 22, 53	On-line	5, 53
NETSCAPE	22	Opslaan	22
Niveau de compétence	96	Optie	44
Niveau de formation	90	Opvoeding	112
Norme EN 45013	90, 96	Opzoeking	5, 22, 44, 53, 112
Norme X.500	22	Opzoekingsprogramma	5
Notice bibliographique	5	Partner	22, 53, 90
Obtention	53	Permanente vorming	87, 90, 100
On-line	5, 53	Piloot	53
Option	44	Pilootproject	22

Outil de référence	53	Portugal	22
Parlement Européen	100	Primaire bron	53
Partenaire	22, 53, 90	Programmatuur	5, 44
Participant	53, 102	PROLIB/CONTREX	53
Pertinence	22, 112	Prototype	54
Pilote	53	Referentiemiddel	53
Point focal national	3	Referentiesysteem	90, 96, 100
Portugal	22	Register	22, 53
Potentiel belge	3	Relevantie	22, 112
Prêt	3, 22, 44, 102	Replicatie	22
Procédure	90, 96, 102	Resultaat	53
Processus	44	Risico	90
Programme de recherche	5	Samenstelling	53
Projet-pilote	22	Schema	5, 44
PROLIB/CONTREX	53	Schriftelijke verklaring	90, 96, 100
Prototype	54	Script	53
Qualification	90, 100	Selectie	53
Qualité	44, 90, 96	Statistiek	53, 102
Recherche	5, 22, 44, 53, 112	STN International	5
Référentiel	90, 96, 100	Taal	5, 22, 53, 102
Répertoire	22, 53	Taalkunde	53
Réplication	22	Technicus	90, 96
Requête	53	Tekstuele gegevensbank	87
Réseau	3, 44	Telematica	3, 22, 53
Résultat	53	Terminologie	53
Risque	90	Thesaurus	22, 53
Royaume-Uni	22	Titelbeschrijving	5

Savoir	96	Toegang	44, 53, 102, 112
Savoir-faire	96	Toegankelijkheid	5
Schéma	5, 44	Tussenpersoon	112
Script	53	Uitleen	3, 22, 44, 102
Sélection	53	Uitstel	102
Service	112	Veld	5, 44
Statistique	53, 102	Verenigd Koninkrijk	22
STN International	5	Vergelijking	96
Stockage	22	Verloop	44
Suivi	102	Verscheidenheid	90
Technicien	90, 96	Verwerving	53
Télématique	3, 22, 53	VIRLIB	102
Terminologie	53	Virtuele bibliotheek	3
Thésaurus	22, 53	Vormer	112
Union Européenne	3	Vorming	87
Universalité	53	Vormingsniveau	90
VIRLIB	102	VUBIS	102
VUBIS	102	Werkwijze	90, 96, 102
WWW	22, 53, 102	WWW	22, 53, 102
XTALK	5	XTALK	5

* * *



ASSOCIATION BELGE DE DOCUMENTATION

BELGISCHE VERENIGING VOOR DOCUMENTATIE

asbl créée le 21.3.1947
vzw gesticht op 21.3.1947

Membres individuels
Individuele leden

Membres collectifs
Aangesloten leden

Membres adhérents
Gewone leden

CONSEIL D'ADMINISTRATION
RAAD VAN BEHEER

Groupes de travail
Werk groepen

Assemblée Générale durant le 1^{er} trimestre
Algemene Vergadering tijdens de 1^{ste} trimester

Administrateurs - *Beheerders*

- Réunions d'information
Informatie vergaderingen

- Formation
Vorming

- Relations internationales
Membre belge de la FID et de l'ECIA
Internationale betrekkingen
Belgisch lid van het FID en van het ECIA

- Publications
Uitgaven

Cahiers de la Documentation
Bladen voor de Documentatie

ADB-Flash
BVD-Flash

Catalogue collectif de périodiques, Profil des Membres, Stages d'étudiants ...
Gezamenlijke catalogus van tijdschriften, Ledenprofiel, Studentenstages ...

CORRESPONDANCE
BRIEFWISSELING

Chée de Wavre - Waversesteenweg, 1683
Bruxelles 1160 Brussel
E-mail : ABD@synec-doc.be
URL : <http://www.synec-doc.be/abd-bvd>

C.C.P./ P.C.R.
G-Banque / *G-Bank*

000-0199748-25
210-0613229-47